

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Pourquoi et comment les individus résistent-ils à la numérisation ?

Comprendre les résistances à la numérisation de
la société.

Auteur: Adrien Godefroid
Promotrice : Patricia Vendramin
Lectrices : Périne Brotcorne et Véronique Guisen
Année académique : 2020-2021
Master en politique économique et sociale (FOPES)

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Pourquoi et comment les individus résistent-ils à la numérisation ?

Comprendre les résistances à la numérisation de
la société.

Auteur: Adrien Godefroid
Promotrice : Patricia Vendramin
Lectrices : Périne Brotcorne et Véronique Guisen
Année académique : 2020-2021
Master en politique économique et sociale (FOPES)

Remerciements :

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible par plusieurs personnes à qui je voudrais adresser mes remerciements.

Tout d'abord, je voudrais remercier ma promotrice de mémoire, Patricia Vendramin, pour sa disponibilité ainsi que ses nombreux et détaillés commentaires.

Je voudrais également remercier les autres membres de la commission mémoire, Périne Brotcorne et Véronique Guisen pour leur participation et leur connaissance de la thématique abordée.

Merci aussi à Amaia, Pauline, Nicolas et Céline qui ont consacré de leur temps à m'écouter et à me donner des conseils, tant sur le fond que sur la forme.

Je remercie aussi l'association dans laquelle je travaille, Action et Recherche Culturelles et Michel qui m'a permis d'adapter mon cadre de travail afin de poursuivre au mieux ce parcours universitaire.

Je remercie mes collègues et amis qui m'ont mis en relation avec toutes les personnes que j'ai pu rencontrer lors des entretiens.

Bien entendu, j'adresse toute ma reconnaissance à Bernard, Fabienne, Hichem, Joëlle, Najat, Pieter, Rémy, Robert, Thierry, Vincent et Virginie pour m'avoir accordé du temps et partagé de riches témoignages de vie et de résistance.

Je remercie tous mes amis et amies ainsi que ma famille pour leurs encouragements.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements aux enseignants et enseignantes, à Réjane Frenais, à Florence Degavre et à l'équipe administrative de la FOPES qui rendent la poursuite de ce cursus possible et agréable.

Table des matières

Introduction	2
Partie I : Revue de la littérature.....	3
Chapitre 1. Définir le numérique	3
1. La révolution numérique	4
2. Un fait social total.....	6
3. Une nouvelle norme.....	7
4. Des usages numériques ancrés dans les dimensions de l'intégration sociale.....	8
5. La non-neutralité des outils numériques.....	10
6. Solutionnisme technologique et technocritique.....	12
7. Les (non-)utilisateurs et (non-)utilisatrices du numérique	14
8. Les inégalités numériques	14
Chapitre 2. Résistance(s) et domination	17
1. Des raisons de résister	17
2. Norme et déviance positive	24
3. Une vision de la résistance	26
4. La résistance infrapolitique	26
5. Sources de résistance, domination et oppression.....	29
6. Une typologie des résistances.....	29
7. Des pratiques et des acteurs de résistances.....	30
Synthèse.....	31
Partie II : Démarche empirique	33
Chapitre 1. Mise en œuvre de la démarche empirique	33
1. Le cadre d'analyse	33
1.1 Les concepts-clés	33
1.2 Hypothèses.....	38
2. Les publics cibles et la collecte des données	38

Chapitre 2. Analyse	40
Les personnes résistantes et leur groupe	40
1. Les résistants du groupe exclus	40
1.1 Synthèse des résistances et justifications du groupe exclus.....	45
2. Les résistants du groupe <i>lambda</i>	47
2.1 Synthèse des résistances et justifications du groupe lambda	53
3. Les résistants du groupe <i>engagés</i>	55
3.1 Synthèse des résistances et justifications du groupe <i>engagés</i>	62
Partie III : Analyse et interprétation	65
1. Comment se construit la résistance à la numérisation ?	65
2. Pourquoi les individus résistent-ils à la numérisation ?	69
3. La résistance infrapolitique	73
Partie IV. Conclusion générale :	76
Partie V : Réflexivité et pistes d'action.....	79
Bibliographie :	80
Annexes :	83

Introduction

Actif depuis plusieurs années dans ce que l'on nomme « l'inclusion numérique » et la lutte contre la « fracture numérique », je me suis aussi familiarisé avec certaines pratiques de l'*alternumerisme*. C'est ainsi que j'ai pu côtoyer des personnes ayant des rapports au numérique très variés : des utilisateurs, des non-utilisateurs, des hackers, des militants *libristes*¹, des technophiles et tout un panel de personnes pour qui l'usage de l'informatique n'est pas une difficulté. Mais pas seulement. Ce faisant, j'ai aussi rencontré des personnes pour qui l'usage de l'informatique est une réelle difficulté. Postuler pour un emploi, utiliser un formulaire en ligne, envoyer un e-mail ou encore se souvenir de ses mots de passe sont des gestes numériques a priori accessibles mais qui constituent de réels obstacles, plus ou moins franchissables, pour de nombreuses personnes. Parmi ces personnes, certaines sont volontaires et ont envie d'apprendre. D'autres, elles, ne le veulent pas et ce pour diverses raisons. Les politiques d'inclusion numérique semblent partir du postulat selon lequel l'acquisition de compétences numériques permet de lutter contre la fracture numérique et qu'il faut réduire celle-ci. Néanmoins, l'acquisition de compétences est un problème pour une bonne partie de la population. Cela se manifeste davantage lorsque les outils numériques s'imposent à toutes et tous dans différentes sphères de la vie, comme au niveau de la vie privée, des services publics ou privés. Il devient en effet de plus en plus difficile de ne pas avoir recours au numérique, tant le choix semble disparaître petit à petit. Toutefois, certaines personnes, utilisatrices ou non, résistent, évitent, détournent ou fustigent les outils numériques. Cette posture de résistance semble se retrouver dans les différents groupes sociaux, chez les différents utilisateurs et non-utilisateurs. Quel est le lien entre ces personnes aux capitaux sociaux, culturels et symboliques hétéroclites ? Comment et pourquoi résistent-ils ? Et s'il n'était pas question de compétence mais d'un refus idéologique ou d'une conséquence d'un manque de démocratie ?

La suite de ce travail vise à rechercher, dans la littérature scientifique, l'état de la connaissance actuelle et les concepts qui permettront de problématiser et de reformuler l'intention ici présentée.

¹ Les libristes sont des personnes qui promeuvent des logiciels libres et des valeurs qu'ils véhiculent.

Partie I : Revue de la littérature

Chapitre 1. Définir le numérique

Aujourd'hui, *numérique* et *digital* font partie du vocabulaire courant. Autant utilisés dans la sphère privée, politique que professionnelle, ces termes tantôt utilisés comme adjectifs, tantôt comme substantifs revêtent des sens allant du plus concret au plus abstrait. Ainsi, lorsque l'on évoque un support digital, il est probable qu'un CD-Rom, un site web ou un fichier mp3 nous viennent à l'esprit. Lorsque l'on parle d'un outil numérique, cela invite à visualiser un appareil photo numérique ou un logiciel de traitement de texte. Mais lorsque l'on parle de l'industrie numérique, de services numériques ou de transition digitale, à quoi se rapporte-t-on ? En France, on parle de secrétaire d'État au numérique, en Belgique, de secrétaire d'État à la digitalisation mais de quoi parle-t-on ici ? Ces termes s'entrecroisent et regroupent bon nombre de significations.

Premièrement, *digital*. Ce terme est emprunté à l'anglais, il est la traduction littérale de numérique, un anglicisme donc. Selon l'historien des sciences français, Alexandre Moatti (2016), il est de plus en plus utilisé depuis les années 2010 et concurrence le terme numérique. Au même titre que l'expression *le numérique*, *le digital*, renvoie à ce que l'on nommait plus couramment – et peut-être plus concrètement il y a une décennie, les technologies de l'information et de la communication (TIC). Si *digital* est si présent aujourd'hui, c'est sans doute qu'il est véhiculé par la sphère économique et les *technoprophètes* et revêt une visée mondialiste, d'où l'usage d'une expression anglo-saxonne. En France, l'Académie française et les milieux culturels lui préfèrent le terme *numérique* au nom de la défense de l'exception culturelle française face à l'hégémonie des géants du numérique américains que sont Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft (GAFAM) et peut-être à l'avenir, les BATX² chinois.

Ensuite, si numérique est d'abord défini en opposition à analogique, le numérique renvoie aujourd'hui aux outils bureautiques, aux systèmes informatiques, aux réseaux sociaux

² BATX : Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi, les géants de l'industrie numérique chinoise.

numériques, aux smartphones ou aux objets connectés. C'est ce que nous apprend le philosophe belge Mark Hunyadi (2019) dans l'article *Du sujet de droit au sujet libidinal : l'emprise du numérique sur nos sociétés*.

Numériser signifie transformer ou transposer un support matériel ou une ressource matérielle en un support immatériel ou ressource immatérielle en le transformant en algorithmes ou données numériques, aussi appelées *data*. Par exemple, lorsque l'on enregistre le son produit par la guitare d'un guitariste et qu'on le transforme en un fichier informatique au format mp3, on numérise le son. Lorsque l'on permet aux usagers de la SNCB de sélectionner, acheter et retirer un titre de transport via une borne ou une application smartphone, on numérise le service de guichet de vente voire, on numérise le métier de guichetier.

Enfin, pour clôturer ce propos, nous choisirons la définition proposée dans le Baromètre de l'inclusion numérique 2020 : « *Les technologies numériques renvoient à la fois à des supports (l'ordinateur, le smartphone, la tablette et les autres objets connectés), à des outils (un logiciel bureautique, comme Word, ou un logiciel de communication, comme celui d'envoi d'e-mail) et à des applications (comme celles de GPS ou de banques en ligne, par exemple) ainsi qu'aux pratiques associées.* » (Brotcorne & Marien, 2020, p2.). C'est bien à cette définition que nous référerons lorsque nous utiliserons encore occasionnellement le terme numérique. Notons aussi que, comme nous le développerons dans le paragraphe dédié à la non-neutralité des outils numériques, ces outils et pratiques portent en eux des valeurs, des principes et des intérêts. Bref, des éléments idéologiques qui ne sont pas immédiatement détectables.

1. La révolution numérique

Lorsqu'il parle de révolution numérique, l'auteur Deschamps de Paillette évoque la quatrième révolution industrielle (Deschamps de Paillette, 2019). Mais de quoi s'agit-il ? Un article de Dorothee Kohler et Jean-Daniel Weisz (Kohler & Weisz, 2016) publié dans *Les Annales de mines – réalité industrielle* en 2016 nous apprend que cette quatrième révolution industrielle, aussi nommée Industrie 4.0 consiste en un changement de paradigme industriel. En effet, si la troisième révolution industrielle, la révolution informatique, voyait l'avènement des

ordinateurs et de l'automatisation, la quatrième est l'ère du *cloud*, du *BigData*³ et de l'internet des objets. Ici, les auteurs nous parlent d'une réalité industrielle mais font le lien avec une autre facette de notre société, l'urbanisme, aussi impacté par la révolution numérique, c'est ce que les auteurs nomment, en faisant référence à Antoine Picon, *smart city* (Picon, 2015). Ce dernier concept, que Deschamps de Paillette aborde aussi dans son article, fait état de l'arrivée massive des technologies numériques connectées dans nos villes. Cette numérisation des outils et des rapports dans l'espace urbain n'est pas neutre et sans effet : elle impacte l'environnement, pose un problème de respect des données personnelles (et donc de la vie privée) et génère de l'exclusion pour les citoyens qui n'ont pas les moyens d'intégrer cette révolution. À ce constat établi par Deschamps de Paillette (2019), s'ajoute celui de Kohler et Weisz (2016). L'autrice et l'auteur nous indiquent que les changements ne sont pas qu'industriels mais aussi politiques. Ainsi, des acteurs comme Google, Facebook ou encore Amazon s'inscrivent maintenant dans ces deux champs. Ces deux textes nous apprennent donc que le monde de l'industrie, du politique, du travail, l'environnement et la vie urbaine sont en voie de transformation du fait de l'impact du numérique. Cette transformation n'est pas sans conséquences car elle affecte aussi négativement ces différentes sphères. Comme l'indique l'un des auteurs, les citoyens déjà exposés à diverses formes d'inégalités le sont davantage lorsque les technologies numériques s'insèrent, ou plutôt s'imposent dans leurs existences. Il s'agit là de la problématique de la fracture numérique ou plutôt des inégalités numériques. Nous aborderons cette question en nous appuyant sur d'autres sources dans un paragraphe ultérieur.

Comme le précise Dominique Boullier dans son ouvrage *Sociologie du numérique* (Boullier, 2019), cette révolution numérique atteint un nouveau seuil dans les années 2000, lorsque les outils numériques sortent pleinement des mondes techniques et professionnels et ne sont plus seulement utilisés par des utilisateurs « éduqués » mais par la majorité des personnes vivant sur terre. Ainsi, en février 2021, selon le site internetlivestats.com, notre Terre compterait 4,84 milliards d'internautes sur 7,75 milliards d'habitants, soit 62,4% des êtres humains. Toujours selon Dominique Boullier, une autre caractéristique majeure de cette révolution est la vitesse à laquelle le nombre de connexions internet a augmenté par rapport à d'autres révolutions comme par exemple celle de l'imprimerie. Il prend pour exemple le nombre d'abonnements

³ Le BigData désigne la masse colossale de données générées par les machines et les êtres humains sur internet. Il s'agit d'une source d'information qui ne peut être traitée que par des moyens informatiques pour en tirer des informations lisibles et valorisables.

mobiles qui est passé de 90 millions en 1995 à 7 milliards en 2015. Notons qu'en 2021, l'utilisation de smartphones a encore pris de l'ampleur.

Selon André Vitalis, professeur émérite en science de l'Information et de la Communication à l'université Bordeaux-III, cette révolution numérique porte trois nouvelles problématiques majeures par rapport aux révolutions industrielles antérieures (Vitalis, 2019). Premièrement, alors que le monde industriel classique observe une concurrence acharnée, la révolution numérique connaît actuellement de grands monopoles à l'image de Microsoft ou Google⁴. Deuxièmement, la révolution numérique transforme le monde et nos identités en données numériques. En analysant nos comportements et notre intimité tout en s'appropriant les données qui s'y rapportent, les entreprises et les États remettent en cause les frontières de la vie privée. Troisième et dernière différence identifiée par l'auteur, les pertes d'emplois. Les révolutions passées ont permis la création d'emplois, alors qu'actuellement, les robots et les intelligences artificielles remplacent les êtres humains. André Vitalis mobilise un rapport de l'OCDE affirmant que « *sept travailleurs sur huit sont moins performants que l'intelligence artificielle* » et que 10% des emplois américains seraient menacés. L'article de Thierry Deschamps de Paillette mobilisé plus tôt va dans le même sens et, toujours en se basant sur une étude de l'OCDE⁵, évoque une menace pesant sur 16,2% des emplois français. Monopoles, porosité de la vie privée et perte d'emplois, ces trois transformations sont sans nul doute porteuses de résistances.

2. Un fait social total

Étant donné que les technologies numériques, qui sont nées dans les sphères scientifiques et techniques, sont présentes dans la majorité des sphères de la société, nous pouvons voir en la numérisation un *fait social total*.

L'enseignant-chercheur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Poitiers, Jean-François Cerisier, va dans ce sens en se référant au concept du sociologue Marcel Mauss. « *Le numérique est un fait social total au sens du concept proposé par Marcel Mauss parce que ces technologies transforment l'ensemble de la société et de toutes ses*

⁴ Nous devrions plutôt parler de Google Inc., filiale du groupe Alphabet mais nous parlerons de Google qui regroupe l'ensemble des services web et le système d'exploitation Android

⁵ OCDE. (2019). *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019*.

*institutions*⁶ ». En effet, le numérique infiltre et influence les différentes dimensions de notre société : industrielle, marchande, politique, civique, sociale, éducative, culturelle... Il affecte aussi toutes les institutions et tous les citoyens.

3. Une nouvelle norme

Une nouvelle technologie, un fait social total et aussi une nouvelle norme ? Dans un texte « Le numérique, une nouvelle norme ? », Patricia Vendramin (Vendramin, 2019) développe l'hypothèse selon laquelle les technologies numériques constitueraient une nouvelle norme de la sphère publique. Elle rappelle ici qu'une norme est une règle écrite, ou non. Cette règle définit ce qu'est un bon comportement ; elle est propre à une société ou à un groupe ; elle tire sa légitimité d'habitudes, de valeurs, et de croyances partagées. Elle implique aussi un contrôle social et des sanctions en cas de déviance.

Selon l'autrice, et conformément aux lectures présentées plus tôt, le numérique pénètre bien différents mondes identifiés par Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski & Thévenot, 2020): industriel et marchand mais aussi le monde civique. Les technologies numériques s'imposent aussi dans les dimensions sociales, économiques, politiques, éducatives et administratives. En effet, ces technologies, par l'intermédiaire des décideurs politiques, des élus, s'imposent comme un mode d'accès aux services publics, à l'image de ce qui se pratique déjà dans les services industriels et marchands. Elles deviennent une quasi-condition voire une condition totale d'accès aux services publics et donc à certains droits. Étant validé par les décideurs, le numérique s'impose comme une norme.

Ici, deux éléments se révèlent particulièrement éclairants pour notre question de départ. Premièrement, lorsque l'autrice cite Pascal Robert et nous indique que les technologies numériques s'imposent sans qu'elles soient soumises à une justification qui devrait pourtant régir la vie sociale. Ce fait donnerait-il à la numérisation des services publics un caractère non démocratique ? Ce manque de questionnement autour de la numérisation partirait-il du présupposé selon lequel les outils numériques seraient neutres et efficaces ? Ou bien que l'on pourrait tout résoudre avec ces outils au nom du *solutionnisme technologique* (Morosov, 2019) ? Nous aborderons cette question dans un paragraphe ultérieur. Secondement, lorsque

⁶ Jean-François Cerisier à propos du numérique lors de la préparation d'un séminaire sur la culture numérique en 2018. Consulte en ligne sur <https://www.culture-numerique.fr/?p=7593>, le 29/12/2020.

l'autrice se réfère à la déviance, elle évoque les exclus du numérique, qu'ils le soient par contrainte ou par choix. Ce qui nous intéressera particulièrement ici, ce sont les exclus par choix, ceux que nous nommerons les résistants. Si la question de la déviance apparaît ici en réaction à cette nouvelle norme du numérique, nous l'aborderons dans la partie Résistance(s) du présent écrit.

4. Des usages numériques ancrés dans les dimensions de l'intégration sociale

Le numérique est considéré comme une révolution, comme un fait social total et comme une nouvelle norme. Il est présent dans le monde marchand, le monde civique, le monde industriel mais aussi dans les relations interpersonnelles et les administrations. Cela se traduit de manière concrète dans des pratiques, dans des usages mais aussi dans l'utilisation de terminaux et d'applications, logiciels ou de sites web.

Usages, pratiques et utilisation

Tout d'abord, il nous semble intéressant de différencier certaines notions afin de pouvoir, ultérieurement, analyser comment, pourquoi et dans quels contextes certaines personnes utilisent ou non les technologies numériques et comment ils et elles résistent à la numérisation. Dans une recherche (Brotcorne, 2017) intégrée au projet IDEALiC, Périne Brotcorne revient sur les notions de pratique, d'usage et d'utilisation. Si ces termes peuvent être couramment utilisés comme des synonymes, la sociologie des usages amène une distinction. D'abord, l'utilisation consiste en la manipulation d'outils. Il s'agit d'une relation entre la personne et l'outil. Par exemple, une jeune adulte utilise un smartphone sur lequel elle utilise un réseau social numérique. Ensuite, l'usage, que nous pouvons aussi nommer pratique dans cet écrit, constitue un concept plus large. Celui-ci implique la manipulation de terminaux et d'applications dans le contexte d'un usage assez concret dans les différentes dimensions de la vie sociale. Ces usages, ou pratiques, impliquent donc des comportements, des attitudes, des représentations, des significations vis-à-vis des technologies et comportent diverses finalités. Ainsi, on pourra dire que la jeune adulte utilise un réseau social numérique particulier afin de pouvoir exprimer son opinion auprès d'autres jeunes de sa génération. Cette différenciation peut s'avérer utile dans la mesure où tous les utilisateurs d'un réseau social numérique ne vont pas l'utiliser de la même manière et en suivant les mêmes finalités. Un autre adulte pourra aussi utiliser ce réseau social numérique mais dans l'unique but de faire

des rencontres. Ou encore, un utilisateur peut utiliser des logiciels libres pour leur caractère éthique alors que d'autres, informaticiens par exemple, les utiliseront simplement pour en étudier le code source.

Des utilisations ancrées dans les pratiques sociales et individuelles

Dans une recherche portant sur la fracture numérique du 3^{ème} degré, Alexander J. A. M van Deursen et Ellen J. Helsper (Van Deursden & Helsper, 2015) cherchent à comprendre quels sont les bénéfices que tirent les personnes de l'utilisation d'internet. Rappelons ici que la fracture de 1^{er} degré concerne l'accès au matériel, celle du deuxième degré concerne l'utilisation et les compétences et que celle du troisième degré concerne donc les bénéfices, les retombées positives. Par exemple, posséder un ordinateur portable connecté à internet (1^{er} degré) pour savoir naviguer sur un site de recherche d'emploi (2^{ème} degré) et pouvoir décrocher un entretien d'embauche (3^{ème} degré). Dans cette recherche, les auteurs proposent, dans leur méthodologie, une typologie des usages selon sept champs du monde social (Van Deursden & Helsper, 2015). Ceux-ci sont premièrement les usages économiques liés au travail, deuxièmement les usages économiques liés au commerce, troisièmement, les usages sociaux, destinés aux relations interpersonnelles, quatrièmement, les usages politiques liés à l'expression, à la participation et à l'information, cinquièmement, les usages institutionnels gouvernementaux, sixièmement les usages institutionnels liés à la santé et septièmement, les usages éducatifs.

Cette classification connaît toutefois des limites. En effet, il est ici question de pratiques sociales ayant toutes une dimension collective, elles impliquent une relation entre la personne et une institution, avec d'autres personnes, avec des groupes, avec des intervenants du monde marchand, politique ou civique. Néanmoins, la dimension individuelle n'apparaît pas alors qu'elle est très présente dans les pratiques numériques et que ces pratiques individuelles ont elles aussi des retombées positives pour les utilisateurs. Ainsi, des pratiques telles le jeu vidéo, le visionnage de films ou d'émissions télévisuelles, l'écoute de musique, l'information et l'expression au sujet de hobbies ou intérêts personnels ou encore le développement de la culture générale ne figurent pas dans cette typologie. Une enquête des chercheurs Julien Gradoz et Sandra Hoibian (Gradoz & Hoibian, 2019) rend compte de l'importance des loisirs numériques et du bonheur pouvant être tiré de l'usage des technologies numériques.

Pour compléter cette typologie des usages, une autre étude, davantage axée sur la fracture numérique du deuxième degré, nous donne un nouvel éclairage à travers les cinq dimensions de l'intégration sociale. Dans cette publication (Brotcorne, Damhuis, Laurent, Valenduc & Vendramin, 2010), les autrices et l'auteur mobilisent d'abord quatre dimensions de l'intégration sociale. Premièrement, la dimension productive qui regroupe les usages liés au travail. Deuxièmement, la dimension de la consommation. Celle-ci regroupe les pratiques destinées à l'acquisition de biens et de services. Troisièmement, la dimension des interactions sociales et enfin, la dimension de la participation citoyenne regroupant aussi bien les liens avec l'administration que la militance ou la participation à la vie associative. À ces quatre dimensions, souvent mobilisées en sociologie dans les dimensions de l'intégration sociale, les autrices et l'auteur ajoute une cinquième, la dimension de l'épanouissement personnel (Brotcorne, Damhuis, Laurent, Valenduc & Vendramin, 2010). Cette dimension complète justement la typologie de van Deursen et Helsper (2015) car elle intègre la sphère personnelle au cadre d'analyse des usages des outils numériques. Toutefois, la limite entre cette dimension et la dimension de consommation est parfois ténue car les activités en ligne ayant pour but le développement personnel, le développement de la culture générale ou le divertissement individuel passent aussi par l'acquisition de biens mais surtout de services. Ces services peuvent être gratuits, payants en argent, ou payants en données personnelles. Ces deux typologies semblent bien recouvrir l'ensemble des pratiques observables mais nécessitent une clarification afin de pouvoir être exploitées. Cette clarification prendra la forme d'une nouvelle typologie dans la partie « méthodologie » de cette recherche.

5. La non-neutralité des outils numériques

Toutes ces pratiques, devenues aujourd'hui quotidiennes, s'exercent à travers des terminaux comme les PC, les smartphones, les montres connectées ou les consoles de jeux vidéo. Ces terminaux sont les supports permettant le fonctionnement de logiciels. S'il existe des différences entre logiciel, programme et application, elles sont d'ordre technique et n'influencent pas le sens de la présente recherche, c'est pourquoi nous les utiliserons de manière interchangeable. De manière générale, il s'agit d'un ensemble d'instructions informatiques générées à partir d'un code source et visant à exécuter une ou plusieurs tâches de traitement et d'interprétation de données numériques, le plus souvent à travers une interface graphique. Les sites web peuvent aussi répondre à cette définition mais nécessitent une connexion à internet. Notons qu'un nombre croissant de logiciels et d'applications

mobiles nécessitent une connexion internet pour pouvoir accéder à de l'information et fonctionner et que les sites web ne sont pas accessibles sans navigateur, c'est-à-dire une application destinée à accéder à la toile et à afficher les pages web. Cependant, nous n'entrerons pas ici dans ce genre de nuances.

En ce qui concerne le web, la recherche en ligne ou encore les réseaux sociaux numériques, la notion d'algorithme est maintenant relativement popularisée. Un algorithme est, pour reprendre la définition simplifiée du sociologue Dominique Cardon, « *un ensemble d'instructions informatiques permettant de réaliser un calcul [...]* Au sein du code informatique, les algorithmes sont donc des procédures ordonnées qui permettent de transformer les données initiales en un résultat » (Cardon, 2019, p.354) . Cette définition est assez proche de celle du logiciel mais se centre sur un calcul, une finalité. De plus, le sens que nous lui accordons ici varie légèrement car plutôt que de l'appliquer à l'ensemble de l'informatique, nous le mobiliserons principalement dans le contexte du traitement du *BigData*. Ainsi, ce sont les algorithmes qui sélectionnent et classent les résultats d'une recherche en ligne, ce sont les algorithmes qui nous recommandent telle ou telle vidéo ou qui calculent le meilleur itinéraire sur nos GPS ou applications de navigation.

S'il est jusqu'ici question de machines et d'instructions, nous devons maintenant aborder la place de l'humain. Ces choix techniques sont faits par des êtres humains, bien souvent des hommes issus des couches socio-culturelles et socio-économiques les plus favorisées de notre société. Et comme le souligne Dominique Cardon, « *les algorithmes ne sont pas neutres. Ils renferment une vision de la société qui leur a été donnée par ceux qui les programment – et par ceux qui paient ceux qui les programment dans les grandes entreprises du numérique* » (Ibidem, p.356). Cette logique est aussi présente dans la conception des logiciels. Cela signifie donc que les principes, intérêts et valeurs des concepteurs sont transposés dans ces algorithmes et logiciels : ils ne sont pas neutres. Ainsi, si un logiciel ou un site web est commandé et développé par des personnes issues d'une certaine strate socio-culturelle, il est fort probable que les utilisateurs issus de cette même strate aient plus de facilité à se l'approprier que ceux venant de strates moins favorisées. Aussi, les résultats des moteurs de recherches peuvent donc être biaisés par des intérêts économiques et mercantiles, par des intérêts politiques ou idéologiques. Ces biais peuvent être implémentés consciemment ou non par les commanditaires ou les personnes en charge de la conception et du développement. Il

est difficile de dire à quel point ces biais sont perçus par les utilisateurs mais nous tenterons d'y trouver une piste de réponse dans la partie « Analyse et interprétation » de ce mémoire.

6. Solutionnisme technologique et technocritique

Si le numérique constitue une nouvelle norme qui s'est immiscée dans les différentes dimensions de l'intégration sociale et que les outils numériques ne sont pas neutres, c'est-à-dire qu'ils sont porteurs de principes, d'intérêts et de valeurs alors, leur déploiement ne doit pas échapper à la critique et au débat démocratique.

Nous avons déjà abordé le terme « numérique » en introduction mais ce terme peut encore être critiqué d'une autre manière et il est possible d'y porter un regard plus idéologique. Dans un article publié en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, Daniel Goujon et Éric Dacheux (Goujon & Dacheux, 2020) reviennent sur le terme « numérique ». Selon eux, il est inexact de parler *du* numérique pour parler d'outils numériques et le numérique, comme l'a aussi souligné Renaud Vignes, docteur en sciences économiques, est surtout une construction idéologique, une terminologie au service de ce qu'ils nomment l'idéologie techno-capitaliste. Cette idéologie part du principe selon lequel la société de consommation se meurt et fait place à la société de la connaissance. Cette société, dont les GAFAM représentent la tête de proue, serait apte à résoudre tous les problèmes qu'elle rencontre grâce à l'accumulation des connaissances trouvant son paroxysme dans le *BigData* et grâce aux technologies développées pour exploiter ces connaissances. Nous avons déjà abordé la question du terme « numérique » dans l'introduction du premier chapitre et nous y avons déjà introduit l'élément idéologique comme composant du numérique et donc des outils numériques.

Cette idée, que l'auteur bielorusse-américain, Evgeny Morozov nomme le « solutionnisme technologique » (Morozov, 2014), a particulièrement été mise en lumière lors des confinements de 2020 et 2021 lorsque la réponse apportée à l'isolement des citoyens et des travailleurs fut le tout-numérique. C'est ainsi que durant la crise de la Covid-19, les rencontres, les réunions de travail, les courses, les concerts, le cinéma et tant d'autres activités habituellement librement pratiquées IRL⁷ furent déconseillées voire prosrites et transposées

⁷ IRL : Expression empruntée à l'anglais signifiant « In real life » ou « Dans la vraie vie » en opposition aux rencontres faites sur les réseaux sociaux numériques ou autres messageries.

en ligne et bien souvent au profit des géants du numérique qui tirent leurs bénéfices de l'usage de leurs services – et donc des données personnelles accumulées sur les serveurs – et de leur matériel. Dans les années qui ont précédé cette crise, le numérique était aussi apparu comme un moyen de communication et d'information sur les sujets politiques mais en réalité, les algorithmes – ou plutôt les humains qui ont conçu ces algorithmes – ont davantage orienté les résultats des élections plutôt que facilité un réel débat démocratique. Le registre des réponses apportées à ces dérives est souvent composé de l'idée d'une meilleure régulation d'internet et surtout des GAFAM. Certains prônent même leur démantèlement. Le mouvement des logiciels libres est lui en faveur d'un numérique plus transparent, plus éthique. Le *Green-IT* prône le développement d'outils plus respectueux de l'environnement et au service de la résolution de la question climatique. D'autres acteurs incitent à la sobriété numérique.

(Contre) l'alternumerisme

Dans l'essai *Contre l'alternumerisme*, les auteurs nous proposent une critique de ce qu'ils nomment « l'alternumerisme ». Après avoir fait l'étalage des enjeux environnementaux, sociaux et politiques sur lesquels le numérique pèse négativement, l'autrice et l'auteur énumèrent une série d'initiatives censées contrebalancer ces effets négatifs. (Laïnae & Alep, 2020)

A l'image des critiques portant sur le *développement durable*, affirmant que ce concept constitue un oxymore, dans le sens où le développement économique pensé à l'intérieur de notre modèle économique basé sur la croissance ne peut pas être écologiquement soutenable, cet essai critique les propositions pour un numérique vert, inclusif et humain.

Si a priori, la sobriété numérique, les logiciels libres et autres *hackerspaces* semblent porteurs d'une numérisation de la société plus écologique et respectueuse des libertés des êtres humains, les auteurs pensent le contraire. En effet, ces mouvements peuvent être assimilés à de la résistance numérique mais ne le seraient en réalité pas car ils ne remettent pas en question la numérisation de la société mais proposent des pratiques et usages alternatifs. Ils tomberaient dans la logique du solutionnisme technologique alors que la technologie, ici numérique, serait au cœur des problèmes environnementaux et démocratiques.

Cet essai invite à penser de nouvelles pratiques et, plutôt que d'envisager l'inclusion numérique de tous les citoyens, il pousserait à envisager l'exclusion du numérique de nos sociétés. Ces arguments pourraient constituer une justification pour de nombreuses personnes ne voulant pas avoir recours aux outils numériques.

7. Les (non-)utilisateurs et (non-)utilisatrices du numérique

Nous l'avons vu, toutes les personnes qui composent notre société voient leur vie, ne serait-ce qu'un minimum, impactée par la numérisation et 4,84 milliards de personnes sont des internautes. Qu'elles soient utilisatrices ou non, ces personnes développent donc un rapport au numérique.

Comme nous l'indique le *Baromètre de l'inclusion numérique 2020*, 8% des belges sont des non-utilisateurs et 92% sont donc des utilisateurs (Brotcorne & Mariën, 2020). Il existe un nombre indéterminé de manières de décrire et classifier les utilisateurs et les non-utilisateurs. Nous pourrions imaginer une typologie se basant sur les revenus, sur le niveau de compétences, sur le type d'usage, sur le degré d'adhésion à la numérisation de la société, sur des profils-types et bien d'autres encore. Néanmoins, pour les besoins de cette recherche, nous devons nous diriger vers des approches intégrant le degré d'inclusion numérique et sociale, le niveau de compétences et la notion de résistance à la numérisation. Cette approche sera précisée dans la partie consacrée à la méthodologie.

8. Les inégalités numériques

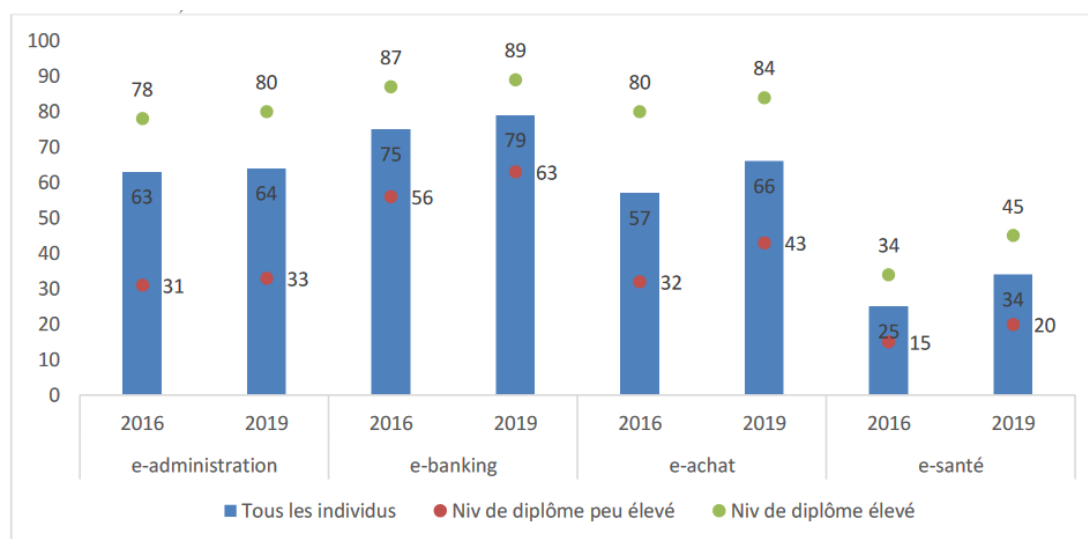
Le numérique est, nous l'avons déjà vu plus tôt, un fait social total qui impacte les dimensions sociales, administratives, politiques, économiques, éducatives et personnelles de la vie des personnes qui composent notre société. De plus, ces outils ne sont pas neutres et ne peuvent donc être appropriés de la même manière par les différents groupes sociaux. Nous pouvons donc légitimement imaginer que l'usage de ces outils est inégal et reflète, voire accentue des inégalités déjà existantes dans les différentes dimensions de l'intégration sociale

En août 2020, la Fondation Roi Baudouin publie un rapport réalisé par Périne Brotcorne (UCLouvain, Cirtes) et Ilse Mariën (imec-smit-VUB), *Le baromètre de l'inclusion numérique 2020*. On y apprend différents éléments interpellant. Parmi ceux-ci, le fait que 32% des

Belges ne possèdent que des compétences numériques faibles et 8% sont des non-utilisateurs. Ainsi, 40% des Belges sont en situation de vulnérabilité numérique (Brotcorne & Mariën, 2020). Ce chiffre est interpellant car en ce qui concerne les services publics, il y a un véritable risque de non-recours aux droits. En effet, si pour diverses raisons, certains citoyens n'activent pas certains de leurs droits, la dématérialisation accroît ce phénomène étant donné que, comme nous l'avons déjà évoqué, nombre de citoyens n'ont pas accès au matériel *ad-hoc* et/ou ne possèdent pas les compétences de base que requiert l'usage des plateformes numériques publiques (Revil & Warin, 2019). Notons qu'en France, le gouvernement ambitionne de dématérialiser (numériser) la totalité des démarches administratives pour 2022.

Voici quelques faits marquants issus du Baromètre de l'inclusion numérique sur lesquels il semble pertinent de s'arrêter dans le cadre de cette recherche.

Tabl. : Évolution des types d'utilisation d'internet selon le niveau de diplôme en Belgique, en pourcentage d'utilisateurs. (Brotcorne & Mariën, 2020)



Légende : les chiffres sur l'utilisation de la banque et des services liés à la santé en ligne sont exprimés en % des personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois. Par contre, ceux concernant les achats et l'administration en ligne sont exprimés en % des personnes ayant utilisé internet au cours des 12 derniers mois.

Source : Eurostat et Statbel, 2016 et 2019, calculs CIRTES.

- « Les groupes socio-économiquement et culturellement moins favorisés sont moins enclins que leurs homologues issus de milieux plus favorisés à développer des usages soutenant l'amélioration de leur participation sociale. » (Brotcorne & Mariën, 2020, p.36)

- Les variables socio-économiques, telles que les niveaux de diplôme et de revenu, sont les facteurs les plus discriminants dans l'utilisation des services essentiels en ligne. » (Ibidem, p.33)

Ces deux constats démontrent le caractère inégal de la numérisation des services, en effet, ce sont des groupes sociaux déjà défavorisés qui ne parviennent pas à tirer des bénéfices concrets de la dématérialisation des services, particulièrement des services publics. Toutefois, cela ne signifie pas qu'une partie des groupes socio-économiquement défavorisés ne se sont pas appropriés le numérique. Comme nous l'apprend Dominique Pasquier (Pasquier, 2018), les utilisateurs des familles modestes s'approprient les technologies numériques en utilisant le commerce en ligne, et particulièrement les sites de seconde main, les tutoriels et sources d'auto-formation et auto-apprentissage et aussi, ils communiquent énormément via les réseaux sociaux numériques. L'appropriation des outils numériques a donc bien lieu mais dans un contexte différent. Les personnes issues des milieux socio-économiquement plus favorisés ont par exemple, développé davantage de compétences dans la gestion du système de fichiers et dans la bureautique. Ces compétences sont aujourd'hui devenues des normes que ce soit dans la recherche d'emploi ou dans les pratiques professionnelles.

Une recherche-action, « Exploration Capital Numérique »⁸, produite par la plateforme partenariale française Le Lab en 2019 va dans ce sens. Elle affirme que le terme de « fracture numérique » est inadapté car il oppose des « inclus » et des « exclus » alors que la situation n'est pas aussi simple. En effet, il existe une grande diversité dans les usages du numérique et il n'existe pas de relation évidente entre les facteurs socio-démographiques et l'aisance numérique. De plus cette notion de « fracture numérique » pousse à nier les compétences numériques existantes des personnes concernées.

- « La proportion d'internautes, toutes catégories sociales confondues, ayant fait le choix de ne pas recourir à internet pour leurs interactions avec les pouvoirs publics alors qu'ils devaient effectuer cette démarche est élevée (39%). » (Brotcorne & Mariën, 2020, p.36)

⁸ Le rapport final de Le Lab est disponible sur cette page web : <https://www.le-lab.org/exploration-capital-numerique>

- « Enfin, pour certaines personnes, choisir volontairement l'alternative hors ligne constitue un acte de contestation face à ce qu'elles considèrent comme une forme de déshumanisation de la société. » (Ibidem, p.39)

Le non-recours aux plateformes de l'administration publique peut bel et bien être considéré comme un choix. Il faudrait pouvoir questionner ces non-utilisateurs afin d'en savoir davantage et d'identifier les raisons qui les poussent à résister et la façon dont ils construisent leur résistance.

Ces différentes facettes des inégalités numériques peuvent donc constituer une motivation à l'idée de résistance à la numérisation, que ce soit pour les personnes n'ayant pas les compétences requises par ces plateformes – ou plutôt, requises par les concepteurs ou commanditaires de ces plateformes – ou pour les personnes compétentes mais soucieuses des enjeux d'égalité.

Chapitre 2. Résistance(s) et domination

1. Des raisons de résister

Comme nous l'avons vu dans la partie « Numérique », les enjeux de la numérisation sont multiples. En premier lieu, nous retiendrons l'enjeu de l'hégémonie et des monopoles économiques principalement détenus par des acteurs états-uniens et dans une autre mesure, chinois. Deuxièmement, cette quatrième révolution industrielle pose la question de l'impact climatique et d'un développement dit durable. Troisièmement, l'avènement du BigData va de pair avec une résurgence de la thématique de la protection des données et de la vie privée. Quatrièmement, la généralisation des outils numériques à toutes les sphères de la vie des citoyens, pose problème à ceux qui connaissent des difficultés à se saisir de ces outils. Ces personnes sont souvent préalablement défavorisées d'un point de vue socio-économique et socio-culturel. Cette nouvelle norme semble donc renforcer les inégalités déjà existantes. De plus, la numérisation, le développement des robots et des IA implique une disparition d'emplois. Enfin, la numérisation des services d'abord amorcée dans le secteur marchand, s'est ensuite diffusée dans les institutions et les services publics. Que ce soit pour le traitement des données des citoyens ou pour la dématérialisation des services aux citoyens,

l'arrivée des outils numériques n'a pas fait l'objet de grand débat, du moins jusqu'à aujourd'hui où ces questions semblent enfin être appropriées par les associations, les instances politiques et le grand public. Cette non-justification porte en elle un caractère non-démocratique pouvant légitimement susciter un sentiment de méfiance voire diverses formes de résistance.

La justification hégémonique

En 2010, les sept plus grandes capitalisations boursières étaient réparties entre des entreprises états-uniennes, chinoises, brésiliennes et anglo-australiennes actives principalement dans le secteur des énergies fossiles et ensuite, dans le secteur bancaire, le secteur numérique, le secteur minier et le secteur de la grande distribution. Si l'entreprise Microsoft est présente dans ce *Top 7* depuis les années 1990 où elle y côtoyait Intel ou IBM, l'entreprise Apple y fait son apparition en 2010. Dix ans plus tard, en 2020, ce même *Top*, est exclusivement composé d'entreprises principalement actives dans les technologies numériques, à l'exception de Tesla⁹ qui intègre ce top 7 au quatrième trimestre de l'année. En plus d'une hégémonie des entreprises numériques, nous constatons aussi une hégémonie des entreprises états-uniennes. Seules Alibaba Group et Tencent ne sont pas fondées outre-Atlantique mais en Chine et sont toutes deux actives dans les technologies numériques, Alibaba dans le commerce en ligne et Tencent dans le web-social¹⁰.

Si les GAFAM occupent ces places, c'est qu'ils ont réussi à s'imposer dans les usages quotidiens des utilisateurs des outils numériques. Selon le site Net Marketshare¹¹, l'entreprise Microsoft et son système d'exploitation (OS) Windows sont présents sur 87,56% des ordinateurs, l'entreprise Apple et son OS MacOS sur 9,54% des ordinateurs et les OS des distributions Linux (OS libre, non commercial) sur 2,35% des ordinateurs. En ce qui concerne les smartphones, Android, développé par Google, est présent sur 71,24% des mobiles et iOS, développé par Apple, sur 28,26% des appareils. Nous constatons donc que ces trois géants américains de l'informatique sont présents sur l'écrasante majorité de nos terminaux. Quant aux distributions Linux qui constituent pourtant une alternative intéressante tant au point de vue éthique qu'économique, elles restent marginales car peu connues, considérées comme

⁹ Tesla, Inc est un constructeur d'automobiles électriques.

¹⁰ Tencent peut être vu comme un hybride de Google et Facebook tant la palette de services web qu'elle propose est large.

¹¹ <https://netmarketshare.com/>

difficiles d'accès et surtout, et contrairement aux OS Android, MacOS, iOS et Windows, elles ne sont pas préinstallées sur les terminaux vendus dans la grande distribution.

Ensuite, en ce qui concerne les réseaux sociaux numériques, il paraît important de noter que le groupe Facebook regroupant le réseau social du même nom, la messagerie WhatsApp et le réseau social Instagram est dominant sur la marché du web social. En effet, ses services comptent respectivement, selon les chiffres publiés par l'entreprise¹² en janvier 2021, 2,8 milliards, 2 milliards et 1,1 milliard d'utilisateurs actifs.

En ce qui concerne Google, déjà présent sur 71,24% des smartphones, son moteur de recherche, google.com, concentre 80,83%¹³ des recherches en ligne en janvier 2021 faisant de lui le site le plus visité au monde. Quant à sa plateforme de visionnage de vidéo Youtube, cette dernière comptabilise 2,3 milliards d'utilisateurs actifs par mois.

Enfin, l'entreprise Amazon a largement participé à la transformation de nos habitudes consoméristes. En devenant la première plateforme de vente et de distribution en ligne au niveau mondial, elle pose la question de la juste concurrence dans le secteur de la vente et de la distribution.

Ces chiffres interpellent de nombreux acteurs dont les institutions européennes qui voient d'un mauvais œil ces positions monopolistiques et le fait que ces entreprises génèrent des milliards d'euro de profit sur le sol européen. De plus, ces entreprises américaines profitent d'une certaine concurrence entre les différentes politiques fiscales européennes leur permettant ainsi d'être faiblement imposées sur leur profit pour *in fine* être considérablement moins imposées que les entreprises européennes.

Un autre effet de cette hégémonie est que l'ensemble des données des utilisateurs privés, des entreprises, des associations, des universités et d'autres formes d'organisation sont stockées sur des serveurs américains soumis à une législation plus permissive quant à la protection des données soulevant ainsi la question de la souveraineté numérique et l'utilisation de données privées.

¹² Chiffres consultables en ligne sur <https://investor.fb.com/investor-news/press-release-details/2020/Facebook-Reports-First-Quarter-2020-Results/default.aspx>

¹³ Selon le site <https://gs.statcounter.com/search-engine-host-market-share>

La justification libérale

La démocratisation des outils numériques et plus particulièrement celle d'internet permet aujourd'hui à environ 4,7 milliards d'internautes d'accéder à toutes sortes d'informations, de communiquer quasi instantanément avec d'autres internautes qui ne seraient pas accessibles *IRL*. Un site web comme Wikipedia.org, malgré des imperfections telles la surreprésentation des hommes blancs de plus de 30 ans parmi ses contributeurs ou encore la possibilité de créer volontairement des contenus falsifiés, représente, selon nous l'archétype d'un outil au service de libertés individuelles. De plus, il répond aussi aux quatre libertés¹⁴ des logiciels libres énoncées par Richard Stallman, le fondateur de la Free Software Foundation, à savoir la liberté d'utiliser un programme informatique comme bon nous semble, la liberté d'étudier et de modifier ce programme informatique, la liberté de partager des copies de ce programme et enfin, la liberté de partager des versions modifiées de ce même programme. En cela, les outils numériques peuvent servir les desseins libéraux.

Néanmoins, les outils, et par extension les outils numériques ne sont pas neutres, ils sont ambivalents. C'est-à-dire qu'ils génèrent des effets jugés positifs mais aussi des effets négatifs à l'image de l'énergie nucléaire qui produit de l'électricité mais génère aussi des déchets dangereux pour la population. Ainsi, si ces outils numériques peuvent être au service des libertés individuelles et collectives, ils peuvent aussi aller à leur rencontre. En effet, lorsqu'un État utilise les technologies numériques pour épier les communications entre ses citoyens ou même entre les citoyens d'autres pays, comme l'a révélé Edward Snowden en 2013 lors de l'affaire PRISM¹⁵, il paraît évident que les technologies peuvent aller à l'encontre des libertés individuelles. Ou bien lorsqu'un État décide de bloquer l'accès à tel ou tel contenu à ses citoyens, cette limitation des libertés apparaît encore comme évidente. Il n'y a pas que les États qui peuvent agir de la sorte. Lorsque des entreprises comme Google ou Facebook accumulent des données d'utilisateurs pour ensuite leur diffuser de la publicité ciblée, il paraît clair que cela peut aller à l'encontre des libertés individuelles et collectives tant cela peut influencer les choix des utilisateurs et utilisatrices. L'utilisation de ces données personnelles leur permet aussi d'adresser un contenu soi-disant sur mesure mais qui influence

¹⁴ Les libertés d'utiliser, d'étudier, de copier et modifier et de redistribuer un logiciel.

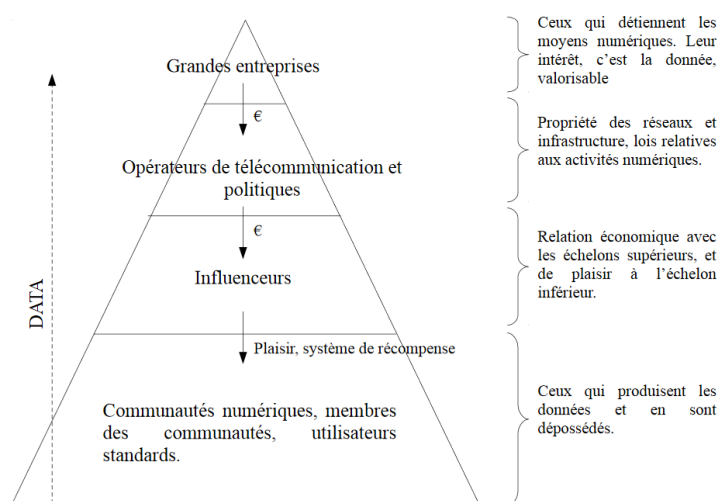
<https://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html>

¹⁵ Programme américain de surveillance électronique internationale. Il est considéré comme un programme d'espionnage et met en avant les liens entre l'État états-unien et les bases de données des géants du numérique.

l'opinion des personnes actives sur ces sites à des fins politiques ou bien revendre leurs informations à des tiers sans que nous ne sachions vraiment à quels usages ces données personnelles devenues marchandises sont destinées.

Ce système d'appropriation des données est nommé *servitude numérique* par le philosophe Dominique Poitevin. Sa thèse défend l'idée selon laquelle les utilisateurs sont soumis aux différents acteurs économiques qui les surplombent. Les utilisateurs sont les producteurs de données et ces données deviennent des marchandises. Les utilisateurs acceptent cette perte de contrôle sur leurs données sans évaluer l'enjeu inhérent à cette perte de contrôle. Ils acceptent cette perte en échange de service et surtout de plaisir. Cette notion de plaisir nous ramène à la notion du sujet libidinal évoquée par Mark Hunyadi (Hunyadi, 2019). Voici une schématisation de la servitude numérique.

Tab 2. Stratification de la servitude numérique : acteurs et relations de subordination.



Source : Poitevin, D. (2020). La question du temps dans la servitude numérique. *Séminaire Lagon*, Mars 2020, Rennes, France.

Comme nous l'avons donc déjà brièvement évoqué dans la partie *Définir le numérique* du présent écrit, l'avènement du *BigData*, les questions liées au respect de la vie privée et des libertés individuelles peuvent fonder le socle d'un registre de justification de résistance basé sur un argumentaire libéral.

La justification environnementale

Dans les années 1970, en parallèle à la prise de conscience des enjeux environnementaux, un nouveau discours est apparu. Celui-ci arguait que grâce aux outils numériques, des machines pourraient être remplacées par des algorithmes, les déplacements en voiture ou en avion remplacés par des visioconférences et le shopping IRL par l'e-commerce. En 2016, un article paru dans la revue *Nature Sciences Sociétés* (Flipo, Deltour & Dobré, 2016) nous rappelle la trajectoire de cette idée selon laquelle la dématérialisation de l'économie irait de pair avec la résolution de la problématique environnementale. Cette idée fut longtemps diffusée jusqu'en 2007 où Gartner – un cabinet d'étude de référence dans le secteur de NTIC – révéla que le secteur du numérique était responsable de 2% des émissions globales de gaz à effet de serre, autant que le secteur de l'aviation. En réponse à cette étude, le GeSI¹⁶ produit divers rapports, dont le SMARTer2020 (Flipo, 2017). Cette recherche de 2008 avance que les TIC pourraient contribuer à une réduction des émissions allant de 15% à 30% en 2020. Étant aujourd'hui en 2021, nous pouvons dire qu'elles ont légèrement diminué dans l'Union Européenne mais ont augmenté à l'échelle mondiale. Ces chiffres ont été repris par les autorités publiques et même certaines ONG mais sont fondés sur des modèles jugés trop « ingénieriaux » par les auteurs et l'autrice de l'article et basés sur des hypothèses insuffisamment problématisées et ne tenant pas compte des complexités et des dynamiques des sociétés contemporaines. Selon le think-tank *The Shift Project*¹⁷, les technologies numériques étaient finalement responsables de 4% des émissions en 2019 et seront probablement responsables de 7,5% des émissions en 2025.

A cet argument lié aux émissions des gaz à effet de serre peut s'ajouter celui de l'extraction des terres rares dans différentes régions d'Asie et d'Afrique et les pollutions des eaux et des sols qui en résultent. Cette extraction a pour but de produire des matériaux utiles à la fabrication des smartphones, téléviseurs, ordinateurs portables mais aussi des piles destinées aux voitures électriques ou les matières utiles à la construction des panneaux solaires censés réduire les nuisances environnementales produites par nos modes de consommation.

¹⁶ Global Enabling Sustainability Initiative (<https://gesi.org/>). Organisation internationale de promotion d'un monde plus durable par l'intermédiaire des TIC

¹⁷ <https://theshiftproject.org/article/deployer-la-sobriete-numerique-rapport-shift/>

Ce registre argumentaire, basé sur la protection de l'environnement peut être le moteur de résistances à la numérisation. Il s'agit d'ailleurs de l'approche proposée par le think-tank *The Shift Project* et les initiatives de types *Green-IT* et sobriété numérique.

La justification égalitariste-sociale

Comme nous l'avons déjà développé dans le chapitre consacré à la fracture numérique, la numérisation des services entraîne des inégalités d'accès aux services publics et privés ainsi qu'une inégalité d'accès aux droits. Cette fracture numérique reflète des inégalités déjà bien ancrées dans notre société. Ainsi, les personnes au niveau de diplômes les moins élevés sont aussi souvent celles ayant les revenus les plus bas et celles qui bénéficient le moins des avantages, biens réels, qu'il est possible de retirer de l'usage des TIC. De ce fait, nous pouvons dire qu'une numérisation comme nous la connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire qui n'est pas accompagnée d'une politique de lutte contre la fracture numérique ou plutôt de lutte contre les effets inégalitaires de la numérisation, accentue les inégalités. Ce constat constitue un argument de résistance à la numérisation pour de nombreuses personnes et probablement pour les acteurs et actrices de l'inclusion numérique.

La justification démocratique

Dans un texte relatif à la norme, Patricia Vendramin (Paugam, 2020) nous rappelle les propos de Pascal Robert. Selon lui, les TIC ne sont pas suffisamment soumises au principe de justification pourtant nécessaire au bon fonctionnement de la vie sociale et donc de la démocratie (Paugam, 2020). En cela, la généralisation des technologies numériques au sein des appareils administratifs révèle un manque dans le processus démocratique. Cela paraît d'autant plus interpellant que, comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, ces outils ne sont pas neutres, ils sont eux-même porteurs de principes, d'intérêts et de valeurs. Le macro-techno-discours est considéré par Daniel Goujon et Éric Dacheux comme une construction de l'idéologie techno-capitaliste (Dacheux & Goujon, 2020). Ainsi, il semblerait plausible et cohérent que des acteurs anticapitalistes s'opposent aux politiques de *digitalisation* tant elle s'est imposée, avec ses valeurs et sans justification.

Ces deux auteurs nous rappellent en citant Jacques Ellul, que les technologies sont ambivalentes. Ainsi, il ne faut pas nier les effets positifs des TIC sur la démocratie, comme la

facilitation de l'expression ou de la mobilisation politique. Mais l'ambivalence signifie aussi des effets négatifs tels la circulation d'informations peu fiables ou l'influence des géants numériques sur les processus démocratiques. Leur conclusion se termine sur ces mots : « L'avenir de la démocratie n'est pas numérique, il est délibératif » (Dacheux & Goujon, 2020).

2. Norme et déviance positive

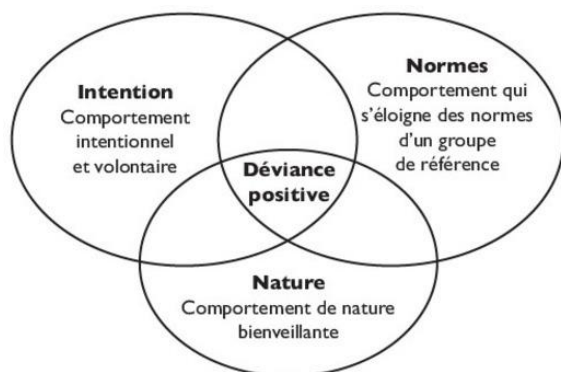
Une norme est, nous l'avons déjà évoqué, un ensemble de règles non-écrites ou écrites, plus ou moins contraignantes et qui incitent les membres d'une société à adopter certaines conduites sur base de valeurs communes. Les conduites qui ne correspondent pas à ces prescriptions sont jugées déviantes. Le numérique étant considéré comme une norme, celles et ceux qui n'y adhèrent pas, que ce soit par choix ou par contrainte, sont sanctionnés. Ces sanctions peuvent prendre la forme d'un non-accès au service ou à un service de moindre qualité (Dacheux & Goujon, 2020), un non-accès aux droits. De plus, le fait de ne pas posséder tel ou tel matériel ou de ne pas utiliser certains réseaux sociaux numériques peut constituer un facteur de stigmatisation. La déviance numérique n'est pas visible que dans les groupes sociaux les plus touchés par la fracture numérique mais peut aussi constituer un choix. En effet, certains alternuméristes, bien qu'ils utilisent les outils numériques, refusent les outils numériques standardisés à l'image de ceux conçus par les GAFAM. D'autres, comme les promoteurs de la sobriété numérique vont avoir un usage réduit de ces outils alors que ces outils, non-neutres, incitent à une utilisation toujours plus intensive. Néanmoins, ce non-recours aux outils numériques doit s'avérer moins pénalisant pour les personnes ayant la possibilité de mobiliser d'autres ressources pour répondre à leurs besoins. Notons ici que la notion de déviance n'est pas synonyme de résistance car il est possible d'adopter une posture de résistance sans pour autant être déviant.

Comme nous l'avons vu, le concept de déviance nous vient du sociologue Howard Becker (1963). Ce concept se verra par la suite approprié et développé par la sociologie, le management, la gestion et d'autres disciplines. Dans l'article *La déviance positive : analyse de concept selon l'approche évolutionniste de Rodgers* (Létourneau et al. ,2013), les autrices tentent de clarifier le concept en mobilisant divers autrices et auteurs, principalement des sociologues (Létourneau, Alderson, Caux & Richard, 2013).

C'est le cas de Spreitzer et Sonenshein qui, au-delà du présupposé négatif de la déviance, y voient un caractère positif et le définissent comme « *des comportements intentionnels qui s'écartent des normes d'un groupe référent de manière honorable* » (Spreitzer & Sonenshein, 2004, pp.828-847) et identifient des éléments qui permettent d'évaluer le comportement déviant positif.

Le schéma suivant (Létourneau et al. ,2013), nous montre qu'une déviance positive est le fruit d'un comportement intentionnel, volontaire et bienveillant d'écartement à l'égard d'une norme. Dans ce cas, il est possible que différents utilisateurs et non-utilisateurs des services numériques se retrouvent dans cette déviance positive.

Tab 3. Éléments pour évaluer le comportement de déviance positive



Source : Létourneau, J., Alderson, M., Caux, C. & Richard, L. (2013). La déviance positive : analyse de concept selon l'approche évolutionniste de Rodgers. *Recherche en soins infirmiers*, 113(2), 19-33, §18-23

Barel et Frémeaux (2010) abordent aussi la question de la déviance positive au sein des organisations. Ils défendent l'idée selon laquelle la déviance positive est un précieux moteur de changement dans la mesure où ceux qui adoptent ce comportement le font pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise et rejettent des manières de travailler qu'ils jugent inefficaces.

Il paraît pertinent de transposer la dernière affirmation dans le cadre du monde politique et de la démocratie, d'ajouter le qualificatif « injuste » à celui d'inefficace et de remplacer entreprise par collectivité. Pour obtenir une affirmation semblable à celle-ci : « *la déviance positive est un précieux moteur de changement¹⁸ dans la mesure où ceux qui adoptent ce*

comportement le font pour améliorer le fonctionnement de la collectivité et rejettent des manières de travailler qu'ils jugent inefficaces et injustes. » (Barel et Frémaux, 2010).

3. Une vision de la résistance

Le concept de résistance est mobilisé dans différentes disciplines. Bien entendu, nous n'aborderons pas ici la physique, la chimie ou la biologie mais nous pouvons aborder des sciences humaines comme la sociologie, l'anthropologie, la psychologie-sociale, le management ou les sciences politiques.

Dans une publication, l'anthropologue Marie Meudec (2017) nous parle du concept de résistance. Elle rappelle qu'en sciences sociales, le concept de résistance se réfère à des mouvements sociaux et des pratiques individuelles de rébellion (Meudec, 2017). D'abord lié au politique, ce concept s'est ensuite élargi à d'autres sphères de la société. Résister consiste à mettre en pratique une opposition au pouvoir en place, au pouvoir dominant ou hégémonique. Il s'agit là d'une réaction, une forme de contre-pouvoir. La binarité résistance/domination doit être réfléchie pour mieux saisir les manifestations du pouvoir et de domination en œuvre.

Les sociologues Xavier Dunezat et Elsa Galerland (2014) reprennent différentes propositions du Professeur de droit public français, Eric Desmons. Selon lui, la résistance consiste d'abord dans le fait d'opposer une force à une autre. Ensuite, il précise *« toute forme de défense d'un groupe ou d'individus isolés, face à ce qui est ressenti par eux comme une menace physique, idéologique ou politique »*. Enfin, Éric Desmons intègre la notion d'oppression dans les rapports sociaux en précisant encore ceci : *« réponse [...] à une situation jugée comme constituant une oppression par ceux qui s'en considèrent victimes »* (Cité dans Caldéron & Cohen, 2014).

4. La résistance infrapolitique

Marie Meudec évoque aussi les travaux du professeur américain de sciences politiques et anthropologue, James C. Scott. Ce dernier parle notamment des « formes de résistances quotidiennes » pour mettre en avant les actes de résistance qui paraissent moins organisés. Il amène le concept de « résistance infrapolitique » pour penser le caractère privé de la résistance en plus de celle qui s'exprime publiquement. Marie Meudec précise que concevoir

des formes de résistance dans la vie quotidienne ou dans la sphère culturelle permet d'analyser d'un autre point de vue que de celui des institutions et du pouvoir officiel (Meudec, 2017).

Pour nous éclairer, une fiche de lecture proposée par Yann Cleuziou (2010) s'intéresse au livre du politologue américain, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne* (Scott, 2009) et cite un extrait pour mieux nous faire comprendre le sens de ce concept : « *En adoptant une perspective historique plus large, on voit que le luxe de pouvoir mener une opposition politique ouverte dans des conditions de sécurité relativement correctes est à la fois rare et récent. La vaste majorité des gens ont été et continuent d'être non pas des citoyens mais des sujets. Tant que notre conception de ce qu'est le politique se réduit aux activités déclarées ouvertement, nous sommes amenés à conclure que les groupes dominés n'ont pas de vie politique, ou bien que la vie politique qu'ils peuvent avoir se borne aux moments exceptionnels d'explosion populaire. Une telle perspective manque l'immense terrain idéologique qui s'étend entre l'inertie et la révolte et qui, pour le meilleur ou pour le pire, constitue l'environnement politique des classes assujetties. C'est se concentrer sur l'arbre visible du politique et ne pas apercevoir la forêt qui s'étend au-delà* » (Scott, 2009).

Si cette approche nous semble pertinente pour tenter de comprendre la probable résistance à la numérisation des groupes sociaux dominés, elle doit être utilisée avec précaution. Premièrement, comme le souligne justement Marie Meudec, il ne faut pas chercher à voir de la résistance partout même s'il faut continuer à remettre en question la façon dont on la pense notamment en cherchant des formes de résistance dans l'inaction, des silences ou des comportements visiblement passifs (Meudec, 2017). Secondement, il faut remettre la définition dans son contexte. James C. Scott a publié cet ouvrage en 2009 après plusieurs années de travail en Malaisie. Les institutions et les processus dans ce pays sont certainement différents des nôtres. Lorsque l'auteur laisse entendre que les groupes dominés n'ont pas de vie politique instituée, cela peut nous sembler éloigné de notre réalité étant donné qu'en Belgique nombreux sont les dominés actifs au sein de syndicats ou d'associations mais il n'est pas simple de chiffrer cela. De plus, James C. Scott précise aussi qu'il ne sous-estime pas l'importance des libertés politiques d'expression et d'association acquises au siècle dernier mais qu'elles sont plus difficilement exerçables par les minorités les moins favorisées de nos sociétés. Comme l'attestent nombreux travaux, c'est dans les classes populaires que l'abstention est la plus forte et les formes de participation politique conventionnelle

augmentent avec le niveau de diplôme et le revenu (Peugny, 2019). Mais ce n'est pas pour autant que les classes populaires se désintéressent des questions politiques, cela s'est encore manifesté en 2019 lors des mouvements des Gilets Jaunes. L'approche de James C. Scott nous apportera une nouvelle manière de voir ce qu'est un acte de résistance politique.

Dans une publication de James C. Scott (2006), l'auteur nous précise que l'action infrapolitique est une forme stratégique de résistance adoptée par des acteurs afin d'éviter certains dangers et un rapport de force à priori trop inégal. Il s'agit d'une forme d'action cachée, conçue pour être anonyme et dissimuler son véritable but ; elle possède toujours un équivalent public, c'est-à-dire une action politique visible. James C. Scott donne quelques exemples d'actes de résistance infrapolitique. Parmi ceux-ci, la rumeur, les chansons et les contes, qu'il considère comme un moyen discret et détourné d'expression politique adoptée par des sujets n'ayant pas la possibilité d'exercer des droits politiques (Scott, 2006). Nous pouvons faire une analogie entre la rumeur et les contes. Ceux-ci pouvant être assimilés à ce que certains nomment « théories du complot » qui fourmillent actuellement sur internet. Dénigrer ces théories et par extension ceux qui y croient et les partagent revient à nier la dimension politique de cette expression et la légitimité de ces personnes à participer au débat politique. Si nous poursuivons cet exemple de la diffusion de théories du complot, nous revenons à un autre caractère de la résistance infrapolitique que nous expose James C. Scott, les unités organisationnelles informelles. En effet, cette pratique politique se répand à travers des groupes informels comme des réunions familiales ou entre voisins, des réunions communautaires ou encore, des rencontres au marché. Ces rassemblements informels constituent de bonnes couvertures. En ligne, la diffusion des théories dites complotistes s'effectuent à travers des communautés sur les réseaux sociaux numériques, sur des forums, dans des groupes de discussion ou même sur des plateformes de jeux vidéo multijoueurs. Encore une fois, nous retrouvons dans cet exemple un point commun, l'anonymat. Si selon James C. Scott, les acteurs et actrices de cette résistance peuvent porter des masques ou des déguisements lors de certains événements pour s'exprimer de manière anonyme, en ligne, les utilisateurs ont souvent recours à des pseudonymes en guise de couverture.

Dans le tableau suivant, l'auteur nous expose différents types de domination, lesquels engendrent différentes réactions politiques déclarées, d'une part et réactions infrapolitiques, d'autre part.

Tab 4. Formes de résistances selon les types de domination

DOMINATION ET RÉSISTANCE			
	Domination matérielle	Domination statutaire	Domination idéologique
Pratiques de domination	Appropriation du grain, impôts, travail, etc.	Humiliation, défaveurs, insultes, atteintes à la dignité	Justification par les groupes dirigeants de l'esclavage, du servage, des rangs, des privilèges
Formes de résistance publiques et déclarées	Pétitions, manifestations, boycotts, grèves, occupations de terres et rébellions ouvertes	Affirmation publique de sa valeur sociale par le geste, l'habillement, le discours, et/ou désacralisation ouverte des emblèmes du prestige des dominants	Contre-idéologies publiques promouvant l'égalité et la révolution ou récusant l'idéologie dominante
Formes de résistance dissimulées, discrètes, ou déguisées, INFRA-POLITIQUE	Formes quotidiennes de résistance. Exemples : braconnage, squat, désertion, fuite, faible empressement, etc. Résistance directe mais déguisée. Exemples : appropriations masquées, menaces masquées, menaces anonymes	Texte caché de colère, d'agression, affirmations déguisées de dignité. Exemples : rituels d'agression, contes populaires de vengeance, utilisation de la symbolique du carnaval, ragots, rumeurs, création d'espaces sociaux autonomes pour affirmer sa dignité	Développement de sous-cultures dissidentes. Exemples : millénarismes, « hush-arbors » des esclaves (littéralement « havres de paix »), religions populaires, mythes du banditisme social et du héros de classe, représentations du monde « sens-dessus-dessous », mythes du « bon » roi ou de l'époque précédant « le joug normand »

Source : Scott, J. (2006). *Infra-politique des groupes subalternes*. *Vacarme*, 3(3), 25-29.

La partie méthodologique de ce mémoire nous montrera comment nous allons identifier les formes de résistance infrapolitique à la numérisation de la société.

5. Sources de résistance, domination et oppression

Comme nous l'avons vu plus tôt, la résistance est une réponse à une menace physique, idéologique ou politique. Ces menaces ont déjà, en partie, été identifiées dans la partie dédiée aux raisons, aux justifications de la résistance (2.1). Ces menaces ressenties par les résistants sont elles-mêmes émises par une source. Ces sources, identifiées par les résistants sont donc les responsables de l'oppression. Les résistances s'exercent donc contre ces sources d'oppression, responsables des processus de numérisation. Ces sources peuvent être de différentes natures, étatiques ou entrepreneuriales. En effet, les États sont à l'initiative des processus de numérisation des services et ils exercent aussi, à l'aide des infrastructures et logiciels informatiques des formes plus ou moins intenses de surveillance des citoyens. Quant aux entreprises, ce sont elles qui produisent les outils numériques, proposent des services et concentrent et exploitent les données numériques produites par les utilisateurs.

6. Une typologie des résistances

Les sociologues américaines Jocelyn A. Hollander et Rachel L. Einwohner nous proposent une typologie des résistances basée sur le type de résistances, l'intention de son auteur (actor)

et la perception, ou non-perception, des cibles (target) ou des observateurs (observer) de cette résistance (Hollander & Einwohner, 2004).

Tab 5. Types de résistance selon l'intention de l'acteur et la perception de la cible ou de l'observateur

	Types of resistance		
	Is act intended as resistance by actor?	Is act recognized as resistance by	
		target?	observer?
Overt resistance	Yes	Yes	Yes
Covert resistance	Yes	No	Yes
Unwitting resistance	No	Yes	Yes
Target-defined resistance	No	Yes	No
Externally-defined resistance	No	No	Yes
Missed resistance	Yes	Yes	No
Attempted resistance	Yes	No	No
Not resistance	No	No	No

Source : Hollander, J A., Einwohner R L. (2004), *Conceptualizing Resistance*, *Sociological forum*, Vol 19 ; n°4, p. 533-554

Cette typologie, permet d'analyser plus précisément les différentes manières dont les individus résistent. Elle permet aussi de situer et spécifier la notion de « résistance infrapolitique », il s'agit ici de la « Covert resistance » ou « Attempted resistance ».

Il serait intéressant d'utiliser cette grille pour analyser les pratiques de résistance à la numérisation, à travers les usages et les non-usages et ce en fonction de différents groupes sociaux. Ceci nous amènera plus tard à nous intéresser à la question des pratiques numériques qui varieraient selon le capital culturel et économique.

7. Des pratiques et des acteurs de résistances

L'ouvrage de Nicolas Alep et Julia Lăinae (2020) apporte un regard critique sur les pratiques alternnumeristes. D'ailleurs, ces alternnumeristes se montrent eux même critiques vis-à-vis de la numérisation que nous connaissons actuellement et manifestent des formes de résistance se basant sur divers registres de justification. Ainsi, nous pouvons trouver dans la publication de ces deux technocritiques, une énumération d'acteurs de résistance à la digitalisation. Premièrement, les cyber-minimalistes prônant la sobriété numérique pour une société plus verte et respectueuse du bien-être individuel. Ensuite, les libristes, les défenseurs de la neutralité du net ou les hackers désireux de voir se développer des outils respectueux des libertés individuelles, transparents et appropriables par tout un chacun. Enfin, les acteurs et les

actrices de l'inclusion numérique pour qui la numérisation revêt un caractère profondément inégalitaire.

Toutefois, cet ouvrage ne s'attarde pas sur d'autres groupes, plus informels, et qui pourtant construisent aussi des pratiques de résistance. Premièrement, bien qu'indirectement évoquées lorsque le sujet de l'inclusion numérique est traité, les personnes victimes des inégalités numériques. Ces personnes aux revenus et niveaux de diplômes moins élevés qui peinent à bénéficier de tous les avantages que permet l'usage de TIC. Secondement, les personnes ayant un usage basique des outils numériques. Ces personnes qui ne sont pas spécialement pénalisées par un soi-disant manque de compétences mais qui ne font pas partie des alternéristes, des politisés. Ces personnes peuvent-elles aussi développer des pratiques et des justifications de résistance à la numérisation ?

Synthèse

La numérisation de la société, c'est-à-dire la diffusion et l'utilisation de masse des outils numériques ainsi que la dématérialisation des services privés et publics, est un fait social total. Elle impacte la vie de tous les citoyens, de toutes les institutions et tout autre type d'organisation ainsi que l'environnement et les États. Cette numérisation s'intègre donc dans les cinq dimensions de l'intégration sociale : La dimension productive, la consommation, les interactions sociales, la participation citoyenne et le développement personnel. Le numérique est donc devenu une nouvelle norme, ce qui suppose aussi de nouvelles déviances.

Ce concept de déviance nous mène ensuite à celui de résistance. La résistance étant un acte de groupes sociaux ou d'individus en opposition à un pouvoir en place. Il s'agit d'une posture de défense individuelle ou collective face à une menace physique, idéologique ou politique ou bien encore, d'une réponse émanant d'une ou de victimes face à une situation d'oppression.

La résistance infrapolitique est un type de résistance adopté par les groupes sociaux et les individus n'ayant pas accès aux modes de résistance légitimes. Il s'agit de formes de résistance quotidienne, pouvant paraître désorganisées et qui ne s'expriment pas publiquement. Cette résistance infrapolitique est donc entreprise par les personnes des groupes sociaux défavorisés n'ayant pas toutes les possibilités d'exercer leurs rôles de citoyen. Il s'agit donc de gestes ou de propos, généralement anonymes ou détournés, visant à s'opposer à une source de domination ou d'oppression. Dans le cas de la présente recherche, la résistance infrapolitique s'exercerait en réaction à la numérisation jugée comme une

menace par les groupes sociaux défavorisés socio-économiquement. Néanmoins, cette résistance est délicate à observer étant donné qu'elle n'est pas manifeste et que l'observateur pour être tenté de voir une résistance là où elle n'existe pas réellement.

Ce mode de résistance n'est pas le seul. La typologie vise à identifier les résistances selon l'intention des acteurs de la résistance, selon la perception du destinataire de cette résistance et selon la perception des observateurs. Il s'agit de la résistance manifeste, de la résistance couverte, de la résistance involontaire, de la résistance tentée, de la résistance manquée, de la résistance définie par le destinataire ou par l'observateur. La résistance infrapolitique peut être assimilée aux résistances couvertes et tentées.

Ces résistances peuvent être motivées par différents types de justification, au moins cinq : La justification hégémonique, la justification environnementale, la justification libérale, la justification égalitariste-sociale et la justification démocratique.

Enfin, la résistance à la numérisation peut être observée dans trois groupes différents. Premièrement, un groupe relativement politisé parmi lequel nous retrouverons les technocritiques, les libristes, les cyber-minimalistes, les hackers et une partie des acteurs et actrices associatifs de l'inclusion numérique. Deuxièmement, un groupe intermédiaire, celui des utilisateurs lambda ayant développé des pratiques et des registres de justification de résistance numérique. Ce groupe n'est pas autant pénalisé par la numérisation que le troisième groupe, celui des exclus du numérique. Ce groupe est victime des inégalités numériques et certains de ses membres adoptent une posture de résistance à la numérisation.

Partie II : Démarche empirique

Chapitre 1. Mise en œuvre de la démarche empirique

1. Le cadre d'analyse

Pourquoi et comment les individus résistent-ils à la numérisation ? Pour tenter de répondre à cette question, nous fixerons des concepts permettant de préciser les modes de résistance, dans quels types d'usages ils se manifestent, comment ils sont justifiés et par qui.

1.1 Les concepts-clés

Numérisation

La numérisation consiste en un processus technique et idéologique de transformation des services publics et privés, physiques et humains en services numériques, c'est-à-dire en supports, outils et applications informatiques se basant sur des données numérisées et des algorithmes et nécessitant souvent une connexion à internet.

Dimensions de l'intégration sociale

L'usage des outils numériques s'inscrit dans les différentes dimensions de l'intégration sociale. Celles-ci renvoient aux finalités des usages. Tous les utilisateurs et les utilisatrices n'ont pas les mêmes usages d'un même outil. Certains auront davantage recours aux outils numériques à des fins d'épanouissement personnel tandis que d'autres les utiliseront plus souvent à des fins professionnelles. Notons aussi qu'un même support, outil ou une même application peut être utilisé dans différentes dimensions et que tous ces outils ne font pas l'objet de résistance. De même, la résistance à la numérisation ne se manifeste pas forcément dans toutes les dimensions de l'intégration sociale.

Dans la première partie, nous avons identifié deux catégorisations des usages à travers les dimensions de l'intégration sociale, nous allons ici en retenir une, celle de Périne Brotcorne & al. (2020), que nous aménagerons légèrement en y intégrant certaines nuances issues des travaux de Alexander J. A. M. van Deursen et Ellen J. Helsper (2015).

- Les usages productifs. Il s'agit ici des usages trouvant leur finalité dans la dimension productive. C'est-à-dire tous les usages liés au travail rémunéré, aux études ou à la formation.
- Les usages consuméristes. Tous ces usages du numérique ont pour finalité l'acquisition de biens ou de services. Concrètement, cela se traduit par l'utilisation d'applications bancaires, par des réservations en ligne de places de concert, par l'utilisation de plateformes de vente d'objets ou bien par le recours à des plateformes de services de livraison ou de transport.
- Les usages liés à des interactions sociales. Ces usages recouvrent les relations interpersonnelles impliquant la famille, les amis, les groupes ou les communautés. Ces relations peuvent s'exprimer publiquement ou de manière privée.
- Les usages engagés et administratifs de la participation citoyenne. Ces usages sont ancrés dans la dimension citoyenne de l'intégration sociale. Les premiers renvoient à l'action associative, au bénévolat, à la militance, à la représentation et au vote. Les seconds usages citoyens sont administratifs, c'est-à-dire qu'ils ont pour finalité l'accès aux droits et aux services publics ou collectifs.
- Les usages de développement personnel. Bien que plus nuancée, la catégorisation proposée par Van Deursen et Helsper ne comportait pas une dimension pourtant omniprésente des usages des outils numériques (Van Deursden & Helsper, 2015). Nous l'avons déjà vu, ces outils constituent un moyen d'accès aux loisirs et au bien-être. Si les dimensions précédentes revêtent un caractère plus ou moins collectifs celle-ci est davantage personnelle. Par le truchement des outils numériques, les utilisateurs peuvent se cultiver, se perfectionner dans leurs hobbies, découvrir de nouveaux styles musicaux, jouer aux jeux vidéo ou se divertir de diverses manières.

Registres de justification

Comme nous l'avons déjà longuement abordé dans le chapitre 2, dans le paragraphe «des raisons de résister», nous allons ici synthétiser les cinq registres de justification de la résistance à la numérisation. Ces registres de résistance peuvent être mobilisés par les

différents groupes cibles et s'appliquent dans une, plusieurs ou toutes les dimensions de l'intégration sociale.

- La justification hégémonique. Ce registre de justification se réfère à l'omniprésence et à la puissance des entreprises du numérique.
- La justification libérale. Cet argument renvoie aux libertés individuelles et au respect de la vie privée.
- La justification environnementale. Cette justification renvoie aux impacts environnementaux tels la production d'énergie ou l'extraction de ressources.
- La justification égalitariste-sociale. Ce registre de justification renvoie aux inégalités numériques, à l'exclusion que celles-ci peuvent engendrer ou amplifier, ainsi qu'aux probables pertes d'emplois induites par l'informatisation et l'automatisation.
- La justification démocratique. Ce type d'argument se réfère au fait que la numérisation est un processus qui a échappé au débat démocratique, de plus les outils numériques peuvent eux-mêmes être utilisés pour fausser les dispositifs démocratiques.

Cette classification est issue de diverses lectures sur les enjeux du numérique. Il nous apparaît comme probable qu'elle ne recouvre pas tous les registres de justification existants. Ainsi, elle pourrait s'étoffer après l'étude de terrain et l'analyse des entretiens. Des thématiques comme le manque de sens apparent, le besoin de relations humaines ou encore l'inadéquation entre les exigences de pratiques numériques institutionnelles et les pratiques numériques des milieux populaires.

Résistances

Comme nous l'avons vu, il existe différentes manières de définir une résistance. Pour la présente recherche, nous nous fixerons sur une synthèse de différentes définitions proposées par les sociologues Xavier Dunezat et Elsa Galerand (Caldéron & Cohen, 2014) et inspirées par le juriste Éric Desmons : Il s'agit d'une posture de défense individuelle ou collective face

à une menace physique, idéologique ou politique ou bien encore, d'une réponse émanant d'une ou plusieurs victimes face à une situation d'oppression (Caldéron & Cohen, 2014).

Les sociologues américaines Jocelyn A. Hollander et Rachel L. Einwohner nous ont proposé une typologie des résistances classées selon l'intention de l'auteur de l'acte de résistance, selon le point de vue de la cible de la résistance et selon le point de vue de l'observateur de cette résistance. Les différents types de résistance ont déjà été présentés dans le tableau 1 du chapitre 1.6, les voici à nouveau, traduits en français : la résistance manifeste, la résistance cachée, la résistance involontaire, la résistance définie par la cible, la résistance définie par l'externe, la résistance manquée et la tentative de résistance (Hollander & Einwohner, 2004).

Résistance infrapolitique

Ce type de résistance nous intéressera particulièrement. En effet, il représente des pratiques de résistance, principalement utilisées par la partie de la population ayant le moins accès aux modes d'action politique les plus reconnus, les plus manifestes. D'abord, parce que ces citoyens, bien qu'étant officiellement égaux aux autres, n'ont pas les mêmes possibilités d'intervention dans le débat public. Ensuite parce qu'ils et elles veulent se prémunir d'oppressions supplémentaires.

James C. Scott nous explique que les groupes dominés produisent un « texte caché », qui circulent à l'intérieur de ce groupe (Scott, 2019). Ce texte est une critique du groupe dominant et ce dernier n'y a pas accès. Lorsque ce texte est mobilisé intentionnellement, de manière déguisée ou anonyme en vue de faire face à une menace ou une oppression, il s'agit d'un acte de résistance infrapolitique. Ce type de résistance n'est donc pas forcément reconnu comme tel, surtout par les groupes dominants. Il s'agit néanmoins d'un acte volontaire et informé. Ces actes infrapolitiques sont le pendant discret ou les prémices de mouvements de résistance politique. Ce type de résistance se réfère à la résistance cachée et à la tentative de résistance dans la typologie de Jocelyn A. Hollander et Rachel L. Einwohner (2004). En effet, la résistance infrapolitique a pour caractéristique d'être intentionnelle et non reconnue par la cible.

Tab 6. Tableau 3 : types de résistances dont l'infrapolitique

types de résistances			
	Acte intentionnel de résistance le l'auteur	Reconnu comme tel par la cible	Reconnu comme tel par l'observateur
Résistance manifeste	Oui	Oui	Oui
Résistance couverte (Résistance infrapolitique)	Oui	Non	Oui
Résistance involontaire	Non	Oui	Oui
Résistance définie par la cible	Non	Oui	Non
Résistance définie par l'observateur	Non	Non	Oui
Résistance manquée	Oui	Oui	Non
Résistance tentée (Résistance infrapolitique)	Oui	Non	Non
Pas de résistance	Non	Non	Non

Une typologie des (non-)utilisateurs : exclus, lambda et engagés

Si la question de la résistance est centrale dans la présente recherche, il est important, comme nous l'avons développé précédemment, de l'observer avec nuance. Ainsi, cette résistance se manifeste différemment selon les groupes d'individus qui l'expriment. Il nous semble donc pertinent d'observer cette résistance dans différents groupes d'individus afin d'en identifier les lignes communes et les lignes divergentes. Ces différents groupes d'individus sont identifiés selon leur niveau d'intégration dans la société numérique, selon leur niveau socio-économique et leur niveau d'engagement collectif par rapport à l'enjeu de la numérisation.

- Les *exclus*. Ce public regroupe les personnes subissant les inégalités sociales et numériques et qui ne désirent pas s'adapter à cette norme.
- Les *lambda*. Il s'agit de personnes qui ne sont pas exclues socio-économiquement mais qui se montrent réticentes à l'idée de devoir accepter cette nouvelle norme numérique ou du moins, certaines dimensions de cette norme. Leur résistance ne se

manifeste pas collectivement ou du moins, pas de manière visiblement organisée, au contraire des altnuméristes.

- Les *engagés*. Ce public regroupe les altnuméristes, c'est-à-dire certains libristes, des personnes actives dans les hackerspaces, les cyber-minimalistes ou les personnes actives dans les milieux associatifs. Il regroupe aussi les technocritiques les plus radicaux que certains se risquent parfois à nommer « technophobes ». Ces personnes sont membres de collectifs ou d'associations et leur résistance s'exprime ouvertement.

1.2 Hypothèses

La résistance à la numérisation se construit différemment, à travers différentes pratiques, selon les groupes d'individus considérés (exclus, lambda, engagés).

Les justifications de la résistance à la numérisation ne s'expriment pas forcément de la même manière dans les trois groupes considérés mais elles se situent dans les mêmes registres.

Il existe des pratiques de résistance infrapolitique à la numérisation dans les groupes « lambda » et « exclus ».

2. Les publics cibles et la collecte des données

2.1 Publics cibles

Rencontrer des exclus

Ces personnes exclues sont celles qui sont victimes des inégalités socio-économiques et numériques. Si le statut que nous leur accordons dans le présent écrit n'est, bien entendu, pas visible, une partie de ce public peut être rencontré dans divers endroits et via différents intermédiaires. En effet, de par leur situation, ces personnes sont aussi celles à qui s'adressent certains types d'association, dont premièrement, les espaces publics numériques (EPN). Ces espaces sont des lieux dédiés à ce que l'on nomme communément l'inclusion numérique. On y rencontre des animateurs multimédia, des formatrices en informatique de base et d'autres

profils de la médiation numérique. Ces personnes ressources pourront nous mettre en contact avec le public cible car elles connaissent les personnes qui le composent. Aussi, il est probable qu'une partie de ce public ne fréquente pas les EPN, parce qu'il ne les connaît pas ou parce qu'il est opposé au numérique. Pour aller à sa rencontre, il nous semble raisonnable de compter sur d'autres actrices et acteurs du milieu associatif voire institutionnel. Ainsi, nous pourrions nous adresser à des Maisons de quartier, des projets de cohésion sociale (PCS) ou à d'autres types d'organisations accompagnant les personnes composant ce premier public cible.

Rencontrer des lambdas

Les personnes « lambda » sont, à priori, les plus difficiles à toucher étant donné qu'elles ne sont pas les personnes ciblées par les associations comme les Maisons de quartier ou les PCS. Aussi, elles ne sont pas non plus celles qui forment des collectifs de résistants et qui se présentent comme tel.

Il s'agit davantage de personnes qui s'expriment occasionnellement dans leurs sphères privées voire lorsqu'elles font face, aux guichets ou au téléphone, à du personnel de services publics ou privés. Afin de les rencontrer, il paraît pertinent d'interpeller notre entourage, qu'il soit personnel ou associatif. Il peut s'agir d'une connaissance, de la collègue d'un ami ou tout autre personne sans ancrage associatif ou de militance numérique, mais qui a déjà manifesté sa résistance à la numérisation.

Rencontrer des engagés

Peut-être s'agit-il du public minoritaire, en terme quantitatif, mais il est aussi le plus organisé et celui qui s'exprime le plus au sujet de la numérisation et de la résistance. Ces personnes se trouvent dans les collectifs de promotion des logiciels libres, dans les hackerspaces, dans les associations de l'inclusion numérique et dans d'autres espaces où la militance et la numérisation sont au centre des préoccupations.

2.2 La récolte des données

Afin de vérifier les hypothèses de cette démarche hypothético-déductive, il conviendra d'effectuer une série d'entretiens semi-directifs. Afin de pouvoir en extraire suffisamment d'informations et de pouvoir les comparer, nous nous adresserons à quatre personnes dans chacun des trois groupes cibles. La situation sanitaire pourrait constituer un frein à ces

entretiens dans le sens où il est plus difficile d’aller à la rencontre des citoyens dans ce contexte particulier. De plus, ces personnes sont des résistantes à la numérisation et pourraient soit refuser d’utiliser les logiciels de visioconférence, soit ne pas avoir les compétences pour les utiliser. S’il nous paraît tout à fait réaliste de rencontrer des personnes IRL dans les nombreuses associations encore ouvertes, il est aussi possible d’utiliser un téléphone ou bien des applications de visioconférence répondant à de nombreux critères éthiques.

Cette démarche d’entretiens semi-directifs s’appuiera sur un guide d’entretien s’adressant aux trois groupes cibles et visant à identifier des pratiques et des registres de justification.

Chapitre 2. Analyse

Les personnes résistantes et leur groupe

Groupe	Alias	Profil	Référence
Exclus	Madame X1	Travailleuse ALE	Annexe 3
Exclus	Madame X2	Retraitée, logement social	Annexe 4
Exclus	Monsieur X1	Prépensionné	Annexe 5
Lambda	Monsieur L1	Bibliothécaire	Annexe 6
Lambda	Monsieur L2	Informaticien	Annexe 7
Lambda	Madame L3	Assistante sociale	Annexe 8
Lambda	Monsieur L4	Boulangier	Annexe 9
Engagés	Madame E1	Libriste, Abelli asbl	Annexe 10
Engagés	Monsieur E2	Informaticien, coopérative Coop It Easy	Annexe 11
Engagés	Monsieur E3	GNUragiste, ancien animateur EPN	Annexe 12
Engagés	Monsieur E4	GNUragiste, Hacklab	Annexe 12

1. Les résistants du groupe exclus

Madame X1¹⁹ a découvert le numérique via Facebook

Madame X1 est une cinquantenaire travaillant comme ALE²⁰ dans une crèche. Elle est active dans le milieu associatif en tant que bénévole dans différentes associations. Elle s’engage dans la défense des personnes sans-papiers et dans l’aide alimentaire. Elle n’a jamais dû utiliser le numérique dans sa carrière d’éducatrice et a découvert le numérique par le biais de

¹⁹ Annexe 3

²⁰ ALE : Agence locale pour l’emploi. Les personnes travaillant sous ce statut sont des personnes au chômage depuis une longue durée ou des personnes bénéficiant du Revenu d’Intégration Sociale.

Facebook. Elle n'utilise que son smartphone et connaît des difficultés lorsqu'elle fait face aux démarches administratives.

Elle n'a jamais dû utiliser d'ordinateur pour son travail et ne sait de toute façon pas en utiliser. En ce qui concerne sa consommation, elle n'achète rien en ligne et n'a pas l'intention de le faire. Elle ne fait d'ailleurs pas confiance aux applications de paiement en ligne. Jamais elle n'achètera quelque chose sur Amazon ou Zalando qui ne sont pas des entreprises « réglo » ni sur Vinted car cela incite à faire des achats compulsifs. Si jamais elle était contrainte d'acheter en ligne, elle achèterait dans des petites boutiques. Avant, elle utilisait le service de taxis collectifs de la STIB, Collecto, mais depuis que cela passe par un répondeur automatique, elle ne l'utilise plus. Lorsqu'elle se déplace, elle coupe la géolocalisation et efface ses historiques de navigation lorsqu'elle a surfé sur internet. En ce qui concerne ses interactions sociales, elle utilise Facebook, Whatsapp et Viber. Sur Facebook, elle masque beaucoup d'informations personnelles mais plutôt pour se protéger des gens qui pourraient l'épier plutôt que dans une logique de protection de ses données personnelles. Elle ne sait pas et ne veut de toute façon pas remplir sa déclaration d'impôt en ligne, elle l'a même fait savoir à l'administration par courrier. Lorsqu'elle a dû demander sa composition de ménage à l'administration communale, elle n'est pas parvenue à le faire en ligne. Malgré les restrictions sanitaires, elle s'est rendue sur place et a fortement insisté pour qu'on la lui fasse et l'a obtenue. Elle a d'ailleurs insisté sur la nécessité de maintenir des guichets ouverts. Quelqu'un lui a installé l'application Itsme mais lorsqu'elle a vu que cela se faisait via sa carte de banque, elle s'est posé des questions et n'a pas eu confiance, d'autant plus qu'elle ne voit pas l'intérêt étant donné que les lecteurs EID fonctionnent bien et sans carte bancaire. Dans ses activités de développement personnel, elle n'est pas attirée par le numérique. Elle aime lire mais ne veut pas de liseuse, elle préfère avoir le véritable livre entre les mains.

Elle est consciente des enjeux commerciaux et publicitaires qui sont à la base de Facebook mais ne comprend pas vraiment comme ça marche. La raison qui la motive à ne pas vouloir utiliser Amazon est la concurrence déloyale que cette entreprise exerce vis-à-vis des petites boutiques. Elle mobilise l'argument libéral lorsqu'elle tente de cacher les traces qu'elle laisse sur internet mais elle n'est pas certaine de le faire correctement. Elle se sent fliquée. Avec la crise sanitaire, elle a l'impression que nous entrons dans un État-policier et elle ne fait confiance en l'État dans le traitement de ses données. En cohérence avec son engagement citoyen, elle mobilise l'argumentaire égalitariste-social pour justifier sa résistance aux outils

numériques. Pour elle, le numérique accroît les inégalités. Elle précise que la numérisation va pénaliser des gens qui ont déjà beaucoup de soucis. Elle insiste sur le fait que si on oblige les gens à passer par les services numériques, ils ne s'en sortiront pas. Ils ne seront pas capables de payer et lorsqu'ils recevront des rappels par mail, ils ne les verront pas et quand cela arrivera par papier, les huissiers seront vite là, en chair et en os. Elle effleure aussi la question des conditions de travail chez Amazon. Elle n'évoque pas d'arguments relatifs à la démocratie ou à l'environnement. Pour Madame X1, la numérisation se fait au détriment de l'humain. La fermeture des guichets et la multiplication des répondeurs font que l'on perd un certain contact. Enfin, elle constate que ces technologies ne fonctionnent pas toujours bien que ce soit lorsqu'il faut envoyer des pièces jointes ou alors dans les banques où les machines sont souvent en panne.

D'un côté, Madame X1 utilise Facebook mais se montre critique et résistante vis-à-vis d'autres services. C'est surtout contre les émanations de l'État que sa résistance est la plus visible. Elle insiste pour continuer à pouvoir faire ses démarches en papier ou aux guichets mais sans se mettre dans une situation qui pourrait lui être préjudiciable. Elle veut que le citoyens aient le choix du numérique ou du « papier ». Sur certains points, sa résistance s'approche de la résistance infrapolitique mais sa démarche ne semble pas coordonnée avec d'autres personnes.

Madame X2²¹ a perdu en autonomie depuis que le numérique s'impose

Madame X2 est une femme d'une soixantaine d'années. Elle vit dans un logement social à Laeken, tout ne s'y passe pas très bien et elle a du mal à se faire entendre, surtout en cette période de crise sanitaire où de nombreuses administrations sont fermées. Les e-mails, les répondeurs téléphoniques sont devenus des interlocuteurs bien trop réguliers à son goût et elle a maintenant besoin de solliciter de l'aide dans un Espace public numérique (EPN), auprès d'une assistante sociale ou auprès d'une connaissance pour toutes ses démarches. Elle a perdu l'autonomie qui était la sienne avant la crise sanitaire. L'impact de la numérisation l'use physiquement et mentalement.

²¹ Annexe 4

Madame X2 est très sceptique quant à la consommation sur internet, elle ne veut pas entrer dans cette logique d'achats non-réfléchis. Avant, elle utilisait Facebook, mais elle ne veut plus car elle ne maîtrise pas assez et du coup, elle n'a pas d'emprise sur les contenus qu'elle y dépose. Aujourd'hui, elle n'utilise plus que Whatsapp, seulement pour discuter avec sa famille dont une bonne partie est au Maroc. Elle voudrait dire aux patrons de banques de maintenir des guichets ouverts. Sa situation sociale fait qu'elle doit souvent être en contact avec la société de logements sociaux, avec la mutuelle, l'administration communale, l'hôpital ou les opérateurs téléphoniques. Elle n'a pas d'autres choix que de demander de l'aide pour téléphoner ou écrire des lettres car elle ne veut pas le faire numériquement et ne sait pas le faire. En ce qui concerne l'hôpital, même si ce n'est pas permis, elle se rend sur place pour demander des rendez-vous.

D'une certaine manière, elle évoque l'argument hégémonique et économique quand elle dit que le numérique incite les gens à consommer sans réfléchir, surtout avec les sites de mode. Elle constate aussi une disparition des commerces de détail et cela l'ennuie, comme d'autres personnes interrogées dans la présente recherche. Elle se rend bien compte qu'elle et de nombreuses personnes sont perdues dans l'utilisation des technologies numériques, qu'elles sont désavantagées par rapport à celles qui savent les utiliser. De plus, le fait de ne pas avoir de guichet et de devoir multiplier les appels pèse sur son budget téléphonique. Pour Madame X2, la numérisation signifie aussi une perte des rapports humains, que ce soit avec les administrations mais aussi avec les autres citoyens ou même dans les relations intra familiales. Elle trouve que les gens s'isolent trop derrière leur téléphone. Comme plusieurs interviewés, elle sent que les outils numériques pèsent sur sa santé. Enfin, elle mobilise aussi le registre de justification de la non-efficacité. Pour elle, la crise sanitaire a fait se développer rapidement le télétravail ce qui induit une diminution des présences dans les administrations et donc un manque d'efficacité de nombreux services, une partie du travail n'étant plus fournie. Enfin, elle trouve que les réponders automatiques et de nombreuses machines ne fonctionnent pas.

Madame X2 semble subir plus qu'elle ne résiste. Néanmoins, elle a des arguments qui la poussent à ne pas vouloir entrer dans la norme numérique qui s'impose à elle. Elle a des choses à dire, à revendiquer et cherche les moyens de le faire. En mai 2021, elle est passée sur RTL-TVI et, à visage couvert, a exprimé son désaccord à propos de la numérisation des services. Pour elle, c'est avant tout le gouvernement qui est responsable mais aussi les patrons

de banques. Des actions, telles sa volonté de quand même se rendre à l'hôpital pour prendre des rendez-vous ou la rédaction de lettres, sont des gestes qui peuvent s'apparenter à de la résistance infrapolitique mais pour que cela corresponde à ce que James C. Scott (2006, 2009) décrit, il manque la dimension stratégique.

Monsieur X1²² ne se laisse pas distancer mais s'affirme comme rebelle face au modernisme

Monsieur X1 a une cinquantaine d'années et est en retraite anticipée. Il a longtemps travaillé dans le secteur de l'imprimerie et a connu les transformations numériques dans son métier. Il s'est formé pour ses besoins professionnels. Il a donc appris sur le tard et n'est pas encore à l'aise avec tous les outils, il a encore besoin de demander un coup de main de temps en temps. Quand il sait aider, il le fait avec plaisir. Il a continué à apprendre l'informatique à l'Université Populaire d'Anderlecht. Il est très actif dans cette association, il fait partie d'un groupe qui travaille avec les outils multimédias, les Mordus. Sa vie sociale et culturelle est très active et il se définit lui-même comme un rebelle.

S'il a connu la numérisation de son travail, il n'a pas résisté, il s'est même formé pour suivre les évolutions. Mais il a vu que cela a causé la perte de journaux et des pertes d'emplois. Il n'est pas concerné directement mais il est contre le télétravail. Il refuse d'utiliser Amazon, il préfère aller dans les commerces. Il déplore l'arrivée des caisses automatiques dans les grandes surfaces et n'y va donc jamais. Il est passé à l'e-banking mais seulement sur son PC, il refuse de l'utiliser sur smartphone. Il préfère l'humain, voir les gens ou téléphoner. Récemment, il a décidé de ne plus utiliser Whatsapp, à cause des nouvelles conditions d'utilisation. Il a connu des difficultés avec Actiris et les services numériques du SPF Finance, il est allé sur place « montrer les dents » même s'il n'aime pas ça. Il a souvent dû passer de longs moments au téléphone et cela lui a, comme Madame X2, coûté de l'argent. Il préfère se rendre à des concerts ou aller au cinéma. Il refuse de regarder Netflix, qui est une grosse machine. Il préfère trouver un film en streaming.

Il constate que des entreprises comme Amazon ou Netflix sont néfastes, il préfère donc s'orienter vers les petits commerces. Il n'évoque pas le registre de justification libéral directement en rapport avec le numérique mais plutôt en ce qui concerne la vaccination. Pour lui, la technologie est promue par ce qu'il nomme *le modernisme*. Cela mène à des pertes

²² Annexe 5

d'emplois comme c'est le cas dans le secteur l'imprimerie ou aux caisses des magasins. Il n'évoque ni le registre démocratique, ni le registre environnemental pour justifier sa résistance. Pour lui, la numérisation coupe les relations sociales, que ce soit avec l'auto-scan au magasin ou les couples qui regardent leur téléphone au restaurant. Aussi, il connaît des soucis avec ses parents et pour être en contact avec l'assistante sociale, cela passe par l'e-mail et il n'aime pas ça. Il n'a pas confiance en la sécurité des applications bancaires. Il explique aussi que les démarches en ligne pour l'obtention de sa pension ne fonctionnaient pas, il a dû se rendre sur place et ça n'a quand même pas été facile.

Il se décrit lui-même comme un rebelle. Il résiste bien à certaines dimensions de la numérisation. Par exemple, lorsqu'il « montre les dents » à Actiris ou à la tour des pensions. Lorsqu'il refuse d'utiliser les caisses automatiques, nous pouvons y voir un signe de résistance infrapolitique mais elle ne semble pas s'organiser collectivement. Il se montre critique vis-à-vis d'une certaine modernité mais d'un autre côté, il dit qu'il faut s'adapter au numérique et apprendre dès le plus jeune âge. On retrouve là un aspect de la résistance infrapolitique. D'une part il semble adhérer au discours officiel, d'autre part, il dit aussi ne pas être d'accord avec celui-ci. On ne peut donc pas affirmer qu'il s'agit de résistance infrapolitique.

1.1 Synthèse des résistances et justifications du groupe exclus

Tab 7 : Dimensions où la résistance s'installe, selon les résistants

Usages résistants	Madame X1	Madame X2	Monsieur X1
Usages productifs (0)			
Usages consuméristes (3)	V	V	V
Interactions sociales (2)		V	V
Citoyens (engagés ou administratifs) (3)	V	V	V
Développement personnel (1)			V

Les membres de ce groupe ont des compétences numériques basiques ou faibles. Cela peut expliquer le fait qu'ils n'utilisent pas le numérique dans les différentes pratiques sociales.

Néanmoins, outre les compétences, ils justifient ce non-usage à travers d'autres arguments, que nous découvrirons dans le paragraphe suivant. Nous ne pourrions pas parler de résistance si ces trois personnes demandaient de l'aide pour faire les démarches en ligne en affirmant leur volonté de se mettre à niveau, d'entrer dans la norme. Ici, les trois personnes sollicitent parfois de l'aide mais font entendre leurs désaccords ou leur mécontentement vis-à-vis de la dématérialisation des services. C'est donc unanimement que ces trois personnes résistent dans leurs pratiques de consommation et dans leurs pratiques de citoyenneté administrative. Il et elles ne sont plus concernés par le monde du travail ou bien le numérique n'y entre pas en ligne de compte.

Tab 8 : Registres de justification selon les résistants

Justification	Madame X1	Madame X2	Monsieur X1
Hégémonique (3)	V	V	V
Libérale (1)	V		
Égalitariste-sociale (3)	V	V	V
Démocratique (0)			
Environnementale (0)			
Déshumanisation (3)	V	V	V
Inefficacité (3)	V	V	V

Nous retrouvons ici une étonnante homogénéité dans les registres de justification. Les arguments libéraux, démocratiques et environnementaux ne sont (presque) jamais soulevés pour justifier des formes de résistance. La non-efficacité est plébiscitée, cela est peut-être dû à leur niveau de compétence mais à partir du moment où les services numérisés s'imposent à tous, il est légitime de parler de non-efficacité plutôt que de manque de compétences. La dimension hégémonique est elle aussi plébiscitée. Les trois personnes se réfèrent à l'omniprésence des grandes enseignes commerciales qui écrasent les petits commerces. Tous les trois sont aussi sensibles au registre de justification égalitariste-social, que ce soit du point de vue de la fracture numérique et de l'accès aux guichets ou bien de l'impact sur les conditions de travail ou les pertes d'emplois. Enfin, le registre de la déshumanisation est lui aussi repris par tous les membres du groupe, avec beaucoup d'insistance. Ils insistent sur la dégradation du lien social, tant au niveau privé que public.

Une résistance infrapolitique partielle

Les membres de ce groupe sont dans une relative précarité socio-économique. L'un se retrouve en retraite anticipée et n'en a pas eu le choix, une autre est pensionnée et vis dans un logement social et la dernière travaille sous contrat ALE. Tous les trois rencontrent des difficultés avec la numérisation des services, surtout des services publics. Ils avancent tous des arguments qui justifient leur non adhésion à la norme et leur volonté que la situation change dans le sens d'une meilleure accessibilité. Par exemple, en maintenant les guichets ouverts et en ne discriminant pas les personnes qui ne savent pas, ou ne veulent pas, utiliser les outils numériques. Il et elles posent des actes divers mais qui, de ce que nous avons observé ici, ne sont pas coordonnés, ne sont pas inscrits dans une stratégie et dans la création d'un discours alternatif au discours dominant.

2. Les résistants du groupe *lambda*

Monsieur L1²³, rebelle face à la numérisation, partisan de la vie douce.

Monsieur L1 est un bibliothécaire de 46 ans, il sait manier les outils numériques depuis son enfance mais les rejette depuis la fin de son adolescence. Il n'a pas de smartphone et utilise le numérique au minimum. Il doit l'utiliser dans son travail mais il n'aime pas ça. Dans sa vie quotidienne, il s'est récemment résolu à utiliser l'e-banking mais persévère dans sa volonté de ne pas remplir sa déclaration d'impôt en ligne. Dans ses interactions sociales, il apprécie peu les sms et les visio-conférences et il écrit encore des lettres. Il n'est présent sur aucun réseau social numérique. Il lit des livres et écoute des vinyles car il n'est pas intéressé par les liseuses et ne veut pas qu'un logiciel ou un site internet décide pour lui ce qu'il devrait écouter comme musique. Lorsqu'avec le confinement, ses cours de Qi-Gong ont commencé à se faire en visio-conférence, il a décidé d'arrêter en feignant ne pas avoir d'ordinateur. Monsieur L1 résiste dans toutes les dimensions de l'intégration sociale qui le concerne.

²³ Annexe 6

Pour le lui, le numérique a clairement un impact négatif sur sa santé, réduit la qualité du lien social et le rythme que nous impose la technologie ne respecte pas le rythme naturel des humains. Il met donc en avant un registre de justification que nous n'avions pas identifié au préalable, la dimension déshumanisante des outils numériques. S'il n'est pas sur Facebook, c'est parce que cela lui a vite évoqué le livre 1984 de George Orwell et est conscient des enjeux de liberté liés au traitement des données personnelles. Il ne fera jamais appel aux services d'Amazon, Deliveroo ou Uber car il juge injustes les piètres conditions de travail des coursiers et des personnes actives dans les entrepôts. Il est aussi sensible aux difficultés que rencontrent les personnes âgées. Il ne comprend pas précisément ce qu'impliquent les ingérences démocratiques par le biais des entreprises du numérique, ni ce que cela signifie réellement. Il se montre néanmoins dubitatif quant aux rôles joués par des entreprises comme Twitter ou Facebook lorsqu'elles influencent des élections ou décident de « couper la chique » de Donald Trump mais pas celle de Jair Bolsonaro. Ensuite, il est critique vis-à-vis de la surconsommation électrique et de l'obsolescence des appareils numériques ainsi que de la surexploitation des terres rares. Il insiste aussi sur la surconsommation de tous ces gadgets. Enfin, il émet des doutes quant à la sécurité des dispositifs bancaires et administratifs, mettant ainsi en avant un autre registre de justification que nous n'avions pas encore identifié, celui de la sécurité et de l'efficacité.

Pour lui, l'État et les entreprises du numérique sont responsables de ces dérives et sont la cible de sa résistance, ou plutôt de sa rébellion, pour reprendre ses mots. Il apporte une précision supplémentaire : pour lui, les concepteurs des logiciels et plateformes doivent être davantage responsabilisés dans le sens où les technologies qu'ils conçoivent induisent de nouveaux comportements chez les humains, comportements pouvant s'avérer néfastes voire funestes.

Quant à sa résistance, elle est manifeste et individuelle. Il en parle occasionnellement avec certaines de ses connaissances mais il nous paraît trop ambitieux de parler ici d'une résistance organisée. Si plusieurs de ses pratiques telles la remise de sa déclaration fiscale en version papier, son abandon des cours de Ki-Gong ou l'attitude nonchalante qu'il adopte face aux employés de banques, il est difficile de parler de résistance infra politique. En effet, même si ses gestes le laissent penser, sa situation socio-économique et les moyens qu'il est en mesure de mobiliser font qu'il ne fait pas partie de ce que James C. Scott (2009) nomme les groupes

subalternes. Monsieur L1 croit néanmoins que ses actes de résistance dérangent leurs cibles mais il est persuadé que ces dernières pensent que ceux qui résistent finiront par céder.

Monsieur L2²⁴, un informaticien convaincu pas les valeurs des logiciels libres.

Monsieur L2 est informaticien, il travaille actuellement chez Proximus. Initialement, il était prévu comme membre du groupe *engagés* étant donné qu'il est membre d'un hackerspace à Anderlecht. Toutefois, il s'avère qu'il y est peu actif et s'y rend davantage pour la dimension technique et l'apprentissage que pour la dimension politique. Aussi, cette dimension politique est probablement moins présente dans les hackerspaces que ce que nous avons imaginé dans la première partie de cet écrit. N'étant pas actif dans un collectif, il rejoint le groupe « lambda ». Cela ne l'empêche pas d'adhérer à l'éthique des hackers, qu'il décrit comme du bidouillage.

En tant que développeur, il va de soi qu'il maîtrise les outils informatiques mais résiste bel et bien dans les différentes dimensions de l'intégration sociale. S'il a bien un smartphone, il a choisi d'opter pour un Fairephone²⁵. Au travail, il utilise des logiciels propriétaires et produit du code propriétaire, ce qu'il déplore. Selon lui, le code propriétaire crée une relation de dépendance entre son entreprise et le client. Son employeur utilise une application de feedback, Pickum, à l'adresse des employés. Mais il s'avère qu'il s'agit plutôt d'une application de contrôle et d'anticipation des comportements. Il en a bien conscience et l'utilise de manière à ne pas entrer dans ce jeu. D'une certaine manière, il la hacke. Au niveau de sa consommation, il a donc un Fairphone et refuse d'utiliser le service Amazon. S'il achète des produits sur internet, il préfère s'adresser à des magasins spécialisés. Globalement, il a assez confiance dans les services bancaires qu'il juge sécurisés mais a des grands doutes quant à l'application Itsme car elle n'est pas open source alors qu'il s'agit d'une application qui se veut centrale pour les citoyens. Au niveau de ses usages interpersonnels, il favorise l'usage de Signal et Briar²⁶. Il a quitté Facebook mais l'utilise encore pour le compte d'Oxfam Magasin du monde, association pour laquelle il s'implique bénévolement. Il utilise

²⁴ Annexe 7

²⁵ Fairphone est une société néerlandaise produisant la gamme de smartphone du même nom. Ces téléphones sont fabriqués à partir de matériaux plus durables et produits dans de meilleures conditions que ceux des smartphones plus communs.

²⁶ Il s'agit de deux applications de messageries cryptées et libres. La première s'adresse au grand public tandis que la seconde, Briar, moins facile à manipuler, s'adresse plutôt à des militants ou des techniciens.

Whatsapp et aussi Instagram, mais seulement pour accéder à certain contenus féministes. Au niveau de son développement personnel, il n'y a pas de pratique particulière si ce n'est qu'il veillera toujours à utiliser des logiciels libres et favoriser la logique du DIY²⁷. Il lui arrive de participer à des événements « culture libre ». Il favorise l'usage d'Open Street Map²⁸ plutôt que Google Maps et encourage son entourage à en faire autant. Il utilise Linux sur tous ses ordinateurs. Plus généralement, il promeut l'usage des logiciels libres autour de lui, de manière informelle. Il est aussi un partisan de la neutralité du net, afin qu'internet « ne soit pas à la merci des fournisseurs d'accès ». Il préfère aussi se rendre à la bibliothèque plutôt que lire ou acheter en ligne.

Monsieur L2 résiste à l'idée de copyright car cela permet à certains acteurs d'abuser de leur situation dominante. Il est aussi sensible au respect des données personnelles, c'est en grande partie pour cela qu'il est fervent défenseur des logiciels libres. Selon lui, nous sommes « espionnables à merci » et il déplore la situation en Chine, où la surveillance de masse numérique est telle qu'il parle de contrôle des masses. À partir de l'exemple d'Amazon, il montre son désaccord vis-à-vis du traitement réservé à une bonne partie des travailleurs du numérique et se montre légèrement sensible à la fracture numérique. Cela ne l'empêche pas de penser que l'automatisation des emplois via la numérisation est une chose souhaitable. Il justifie aussi certaines actions de résistance, comme le fait de se rendre à la bibliothèque à travers l'argument environnemental. Cet argument est aussi mobilisé lorsqu'il évoque la quantité d'énergie nécessaire à l'automatisation.

S'il se montre méfiant vis-à-vis du monde marchand, il se montre plus radical vis-à-vis de l'État. Pour lui, toutes les solutions numériques émanant de l'État devraient être open source et l'État devrait organiser de grandes concertations citoyennes sur le numérique, comme c'est apparemment le cas en France pour les enjeux climatiques. Sa résistance est individuelle et discrète, il la compare à celle du livre *Totale Résistance*²⁹. Il y est question de femmes qui repassent les pantalons des occupants avec tellement de zèle que ceux-ci s'usent plus vite. Néanmoins, sa situation socio-économique et ses compétences informatiques sont telles qu'il n'entre pas dans ce que l'on nomme des opprimés.

²⁷ DIY pour « Do It Yourself », fais le toi-même en anglais. Cela consiste à faire les choses soi-même plutôt que de consommer et d'acheter des marchandises standardisées.

²⁸ OpenStreetMap est un projet de cartographie libre sur internet. Sur Smartphone, il est exploité approximativement de la même manière que Google Maps via l'application OSMand+.

²⁹ Il s'agit d'un manuel de résistance urbaine rédigé en 1957 par le militaire suisse Hans von Dach.

Madame L3³⁰, une assistante sociale engagée pour qui la numérisation entraîne la déshumanisation

Madame L3 est une assistante sociale dans un lieu de soins psychiatriques alternatifs et communautaires. Les outils numériques s’immiscent de plus en plus dans son travail mais elle résiste. D’abord, elle n’est pas à l’aise avec ces outils mais cela ne l’ennuie pas car elle sait mobiliser facilement son entourage professionnel pour l’aider. Ensuite, elle résiste car, selon elle, la numérisation des tâches dans le travail social nuit aux patients et elle sensibilise ses collègues à la question, elle obtient même des petites victoires. Dans ses pratiques consuméristes, elle refuse d’utiliser Amazon et va plutôt favoriser des sites belges si elle fait des achats en ligne, même s’il y a moins de choix ou que cela prend plus longtemps. Elle refuse catégoriquement d’utiliser des services semblables à Deliveroo. Dans son rapport à la consommation, une chose lui tient particulièrement à cœur, le maintien de l’argent liquide. Au travail et dans son activité syndicale, elle a commencé à utiliser Signal mais pour elle, ce type d’application rend la frontière entre vie professionnelle et vie privée perméable. Elle possède un smartphone et elle utilise Facebook, contrairement aux autres personnes du groupe *lambda*. Pour elle, les réseaux sociaux numériques et les applications de rencontre nuisent aux relations interpersonnelles, il s’agit de fausses relations, de liens sur lesquels on ne peut pas réellement compter. Concernant ses actes administratifs citoyens, elle regrette que tout cela passe par le numérique, elle n’a pas confiance et ne se sent pas capable de le faire elle-même. De plus, son statut d’indépendante complémentaire complexifie la tâche mais elle peut compter sur son comptable. Tant qu’elle peut compter sur les contacts humains et la remise de documents en papier, elle le fera. Elle arrêtera quand cela lui coutera trop d’argent et qu’elle sentira que sa démarche est vaine. Elle s’oppose aussi au vote électronique. Au niveau de ses activités de développement personnel, comme d’autres, elle préfère lire un livre qu’un e-book, même si « Dame nature ne dira peut-être pas merci ».

Globalement, elle voit la numérisation de la société d’un mauvais œil. Pour elle, le vote électronique est un véritable danger démocratique car elle est persuadée qu’il y a des risques de piratage, que ce n’est pas sécurisé. Néanmoins, internet et les réseaux sociaux sont une source d’informations bien utile pour nos démocraties. Elle sait que les datacenters et d’autres dispositifs informatiques sont très polluants. Elle se montre fort sensible aux conditions de travail des employés des grandes entreprises du numérique et son statut de déléguée syndicale

³⁰ Annexe 8

fait qu'elle insiste sur ces situations. Son travail l'amène aussi à constater quotidiennement les inégalités qu'engendrent la dématérialisation des services, ses patients en sont victimes. Elle constate aussi que le numérique dégrade la qualité du lieu social et que les gens sont plus centrés sur eux-mêmes que sur le collectif. Elle pense aussi que les relations que certains de ses patients entretiennent sont fausses, que les liens numériques sont des leurres. Enfin, elle trouve que les machines ou services dématérialisés marchent mal et qu'ils ne sont pas assez accessibles.

Madame L3 est sensible à de nombreux enjeux et résiste de manière manifeste à la numérisation, particulièrement à son travail et via son action syndicale. Dans sa vie privée, elle pose de nombreux petits actes discrets de résistance et sait globalement que si un plus grand nombre de personnes résistaient à sa manière, cela serait plus efficace. On reconnaît ici des actes et une réflexion qui s'apparentent à l'infrapolitique mais sa situation socio-économique, les moyens qu'elle peut mobiliser et le fait qu'elle ne se cache pas pour résister font qu'il ne s'agit pas de résistance infrapolitique.

Monsieur L4³¹, un boulanger adepte des alternatives numériques.

Monsieur L4 est un boulanger indépendant vivant à Havelange, il gère sa petite entreprise dans laquelle il vient de recruter un collègue à mi-temps. Dans son travail, il utilise un maximum de logiciels libres, il connaît juste des difficultés à se défaire de Google et plus particulièrement de Gmail. Il fait appel à une coopérative à finalité sociale pour entretenir son logiciel d'ERP³², Odoo. S'il propose ses réservations de pains via un service en ligne, il veille à ce que ses clients qui n'ont pas accès au numérique puissent tout de même bénéficier de ces réservations. Pour ses besoins personnels, il ne fait pas d'achat en ligne, il a tout ce dont il a besoin autour de lui et s'il doit passer une commande, il le fera via un commerçant du coin. Monsieur L4 n'a jamais voulu, ni ressenti le besoin de s'inscrire sur un réseau social numérique mais utilise tout de même Whatsapp même s'il privilégie Signal. En ce qui concerne ses démarches administratives, il passe par un comptable et un secrétariat social car

³¹ Annexe 9

³² Progiciel de gestion intégrée. Il s'agit de logiciels, très utilisés en entreprise et qui permettent une coordination et une gestion plus ou moins automatisées des bases de données clients, des gestions des stocks, etc.

il n'a pas les connaissances suffisantes. Pour lui, la numérisation des déclarations d'impôt et des contrôles fiscaux ne sont pas une bonne chose.

Monsieur L4 refuse le jeu économique de Facebook et des GAFAM en général. Etant un petit commerçant, il est sensible à la question et préfère s'adresser à des commerces indépendants correspondant au mieux à ses valeurs. Il voudrait se passer de Google car il n'a pas confiance au traitement que l'entreprise américaine réserve à ses données. Il se méfie aussi de ce que l'État est capable d'en faire, surtout dans le contexte actuel où la question du pass sanitaire est débattue. Ce traitement des données représente pour lui un danger potentiel pour les citoyens. Il estime aussi qu'une société qui se veut démocratique ne l'est pas totalement si elle n'est pas suffisamment inclusive numériquement. Il est bien conscient de la problématique de la fracture numérique ainsi que du fait que les codes sources ouverts peuvent être bénéfiques à tous et toutes. Aussi, s'il n'utilise pas Amazon, c'est entre autres parce que les travailleurs y sont mal traités. Monsieur L4 est également attentif aux questions environnementales et est bien conscient de l'énergie que consomment les serveurs. Il se montre dubitatif vis-à-vis des solutions comme les *smart cities*, pour lui, ce n'est pas la bonne voie pour résoudre les problèmes environnementaux. Lui aussi souligne l'importance du contact humain, que ce soit pour aider les personnes qui en ont besoin à utiliser les outils ou pour discuter et négocier avec un employé des services publics. Il précise qu'une machine n'a pas d'esprit critique, ce qui constitue un problème pour gérer des situations particulières ou problématiques.

2.1 Synthèse des résistances et justifications du groupe lambda

Tab 9 : Dimensions où la résistance s'installe, selon les résistants

Usages \ Résistant	Monsieur L1	Monsieur L2	Madame L3	Monsieur L4
Usages productifs (4)	V	V	V	V
Usages consuméristes (4)	V	V	V	V
Interactions sociales (3)	V			V
Citoyens (engagés ou administratifs) (2)	V		V	
Développement personnel (1)	V			

C'est dans les usages productifs, consuméristes et dans les interactions sociales que la résistance se manifeste le plus souvent et le plus clairement. Monsieur L1 et Madame L3 se montrent réticents à l'idée d'utiliser les outils numériques tandis que Monsieur L2 et Monsieur L4 souhaitent utiliser des outils plus éthiques comme les logiciels libres. Toutefois, Monsieur L1 et Madame L3 ne semblent pas être initiés à la culture libre. Les quatre résistants refusent d'utiliser Amazon et favorisent les commerçants locaux ou bien les commerçants en ligne belges ou spécialisés. Tous ces résistants ont au moins une pratique de résistance. La majorité utilise ou a utilisé l'application de messagerie Signal. La majorité n'a pas de compte Facebook et deux personnes ne sont inscrites sur aucun réseau social.

Tab 10. Registres de justification selon les résistants

Justification	Monsieur L1	Monsieur L2	Madame L3	Monsieur L4
Hégémonique (2)			V	V
Libérale (3)	V	V		V
Égalitariste-sociale (4)	V	V	V	V
Démocratique (2)	V		V	
Environnementale (4)	V	V	V	V
Déshumanisation (3)	V		V	V
Inefficacité (2)	V		V	

Tous les membres du groupe ont insisté sur le registre de justification égalitariste-sociale. En effet, ils se montrent sensibles aux sorts des travailleurs, particulièrement ceux d'Amazon et des services de livraison de repas. La question de la fracture numérique est aussi souvent mobilisée dans ce registre de justification même si elle n'est pas forcément nommée de la sorte. Quant au registre environnemental, il est lui aussi mobilisé par tous les membres du groupe à travers les exemples de l'extraction des terres rares, l'énergie nécessaire à la production des dispositifs ou à l'alimentation électrique des datacenters. Ce sont ensuite les justifications liées à la déshumanisation et à l'argument de la protection des libertés individuelles qui sont mobilisées. Trois résistants de ce groupe pointent la diminution des interactions humaines ou l'imposition d'un rythme inadapté aux êtres humains comme des raisons de résister à la numérisation. Enfin, trois d'entre eux invoquent le respect de la vie

privée et le traitement des données par les entreprises privées ou par l'État. Notons toutefois que le quatrième membre du groupe effleure la question lorsqu'il évoque le RGPD³³.

Pas de résistance infrapolitique

Les situations socio-économiques des membres de ce groupe font qu'ils est dès le départ difficile de parler de résistance infrapolitique étant donné qu'ils ne constituent pas un groupe social subalterne ou opprimé, pour reprendre le terme de James C. Scott (2009). Même s'ils développent des pratiques de résistance, ils ne doivent pas se cacher pour les pratiquer mais ils ont conscience qu'il s'agit bien de résistance discrète. Aussi, la résistance infrapolitique se manifeste publiquement mais de manière anonyme ou détournée, ce n'est ici pas le cas. Si l'une de nos hypothèses était de trouver de la résistance infrapolitique dans ce groupe, celle-ci n'est pas confirmée. Cela n'empêche que ce que nous avons observé ici pourrait servir la résistance infrapolitique des groupes subalternes, ou *exclus* dans la présente recherche. Nous y reviendrons dans la partie réflexivité.

3. Les résistants du groupe engagés

Madame E1³⁴, promotrice des logiciels libres

Madame E1 est une librairie, membre active de l'association ABELLI³⁵. Elle n'est pas informaticienne et a commencé à s'impliquer dans cette cause après s'être rendu compte qu'elle avait d'autres choix que Microsoft pour équiper son ordinateur et que cela pouvait allonger la vie de ce dernier. Elle a rencontré des librairies belges lors des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre en France et s'est ensuite engagée dans le mouvement, cela fait environ 5 ans. Depuis, elle continue sa réflexion sur le numérique et sensibilise différents publics à différents impacts de la numérisation et promeut la culture libre.

Lorsqu'elle travaillait comme secrétaire à la commission européenne, elle ne résistait pas encore mais se posait tout de même de nombreuses questions par rapport à la numérisation des procédures et des documents. Depuis quelques années, elle utilise un Fairphone sur lequel elle n'installe que des applications libres. Elle veille à n'utiliser que des applications dont elle

³³ Règlement général sur la protection des données. Ce règlement européen vise à mieux protéger les données des utilisateurs et à responsabiliser les organisations qui traitent ces données.

³⁴ Annexe 10

³⁵ Association Belge de Promotion du Logiciel Libre

a réellement besoin et refuse d'utiliser une application bancaire, bien qu'elle utilise l'e-banking sur son PC. Elle refuse aussi d'utiliser tous les QR qui se sont multipliés dans les commerces et restaurants depuis la crise sanitaire. Elle communique avec Signal mais aussi Facebook, c'est le seul GAFAM qu'elle utilise et sur son smartphone, elle n'utilise pas l'application, elle passe par un navigateur sécurisé, sur son PC aussi. Elle fait ses démarches administratives en ligne mais doute de leur efficacité et voudrait que tous ces codes sources soient libres. Comme plusieurs personnes interrogées, elle est réticente à l'idée de manipuler Itsme sur son smartphone. Dans son action associative, elle promeut le logiciel libre à travers un site web, des évènements à destination des associations et prépare actuellement une formation pour des parents membres de la Ligue des Familles. Il s'agira de sensibiliser aux différents enjeux de la numérisation, en particulier auprès des jeunes et de montrer de quelle manière le logiciel libre y répond.

Elle mobilise l'argumentaire hégémonique lorsqu'elle dit qu'une entreprise comme Google favorise la culture blanche américaine ou qu'Apple fait de la concurrence déloyale. Elle évoque aussi cet argument quand elle nous explique que les services publics perdent du terrain et qu'ils ne servent plus assez de garde-fou. Elle est aussi sensible aux respects des données personnelles et estime que le RGPD n'est pas suffisant pour lutter contre les dérives d'une entreprise comme Google. Elle est sensible aux personnes touchées par la fracture numérique, elle pense que la numérisation laisse des gens de côté, surtout des personnes âgées. Mais elle pense que ce n'est pas une préoccupation centrale pour les libristes. Elle trouve aussi que l'exploitation des personnes qui extraient les matières premières est intolérable. Pour elle, le caractère durable et accessible des logiciels libres est une partie de réponse à la fracture numérique. Selon elle, le numérique est à la fois un danger et une grande opportunité pour nos démocraties. Les gens ont la possibilité de s'informer, de débattre mais il y a également de la manipulation de masse, comme on l'a constaté avec Donald Trump. Elle évoque l'argumentaire environnemental lorsqu'elle parle du choix de son Fairphone. Pour elle, l'extraction des minerais, l'extraction des métaux rares et l'énergie nécessaire au fonctionnement et au refroidissement des serveurs sont une menace écologique. Comme plusieurs personnes interviewées, elle témoigne aussi que la numérisation ne prend pas assez en compte l'humanité des individus et que cela génère des burnouts. Enfin, elle juge que les services publics numérisés ne sont pas assez efficaces et si elle préfère Linux à Windows, c'est simplement parce que cela fonctionne mieux et que c'est plus fiable.

La résistance de Madame E1 est manifeste, elle agit individuellement et collectivement. Elle s'oppose ouvertement aux GAFAM et voudrait qu'ils soient simplement interdits. Elle promeut l'usage de codes sources ouverts dans toutes les institutions publiques.

Monsieur E2³⁶, ingénieur dans une coopérative d'informaticiens, se considère comme « low-tech »

Monsieur E2 est un jeune militant de gauche et membre d'une coopérative à finalité sociale d'informaticiens proposant des services de développement d'extensions du logiciel Odoo. Avec ses collègues, il travaille sur la partie libre et communautaire d'Odoo et le code qu'il produit est ensuite partagé en licence libre. Il prend pour clients d'autres coopératives, des entreprises d'économies sociales et des asbl. Il s'est intéressé à l'informatique et aux logiciels libres dès son adolescence.

Dans son travail, il n'utilise que des logiciels libres et produit du code sous licence libre. Il a pour clients des organisations dont les finalités sont en adéquation avec celles de la coopérative et il refuse de s'adresser à Amazon ou d'autres obscures entreprises chinoises pour se fournir en matériel électronique. Dans sa consommation personnelle également, il ne fait jamais appel à Amazon et n'achète globalement pas en ligne. Il possède un smartphone mais il s'agit, comme toujours, d'un appareil récupéré auprès d'un proche qui n'en a plus usage. Il le récupère, le répare si besoin, n'y installe que des logiciels libres et le minimum possible. Il insiste aussi sur la notion de besoins. Il n'est présent sur aucun grand réseau social numérique, utilise un peu Mastodon et communique via Signal. Dans sa militance, il n'utilise que des logiciels libres et sécurisés et incite ses camarades à faire de même. Il a déjà fait les frais de la numérisation mal pensée des services administratifs. Au niveau des banques, il s'est quand même mis à l'e-banking mais seulement sur PC. Car là, il est certain que c'est sécurisé, ce qui n'est pas le cas sur smartphone. Si les services de l'administration étaient bien conçus, ce qui n'est selon lui pas le cas, il admet que cela pourrait être profitable. Au niveau de ses activités de développement, il préfère éviter le numérique. Il fait de la voile et quand il en fait, il préfère naviguer sans outils électroniques ou numériques. Juste le minimum en back-up pour assurer sa sécurité. Aussi, comme d'autres personnes interrogées, il ne veut pas de liseuse, il préfère les livres.

³⁶ Annexe 11

Il préfère s'adresser à des petits commerçants ou à des spécialistes pour éviter les GAFAM et se montre critique vis-à-vis de ces entreprises privées qui font ce qu'elles veulent et contournent les lois. Il dit que la vie privée n'est pas son grand cheval de bataille mais que c'est une raison suffisante pour ne pas utiliser les outils des GAFAM. Il constate aussi que ce sont des outils de contrôle puissants qui nuisent donc à la liberté des individus. Pour lui, les entreprises et les États qui numérisent ne prennent pas assez en compte ce qu'il nomme la *pauvreté numérique* et les personnes porteuses de handicap. Il pense que les outils numériques peuvent être utiles pour faire fonctionner la démocratie. Cela peut être très bénéfique ou pas du tout. Cela dépend surtout du régime. Et il faudrait que ce soit accessible à tous, ce qui est compliqué. Mais il ne résiste pas forcément pour cela. Il est conscient des coûts énergétiques en termes de conception et de production. Néanmoins, l'utilisation est peut-être moins problématique. Il explique que nous, les humains, devons réduire notre consommation énergétique mais qu'avec la multiplication des outils numériques, nous ne sommes pas sur la bonne voie. Il mobilise aussi le registre de justification du manque d'efficacité. Il estime qu'il y a trop de solutions qui ne fonctionnent pas bien et que dans une optique de réduction des coûts, des organisations ne voudront pas d'un service vraiment efficace car il coûte trop cher. Quant à l'argument de la déshumanisation, il ne l'évoque pas directement mais il l'évoque techniquement en disant que les algorithmes ne peuvent pas saisir la complexité et le contexte d'une situation sociale. S'il ne dit pas que le numérique est néfaste pour les relations humaines, il dit tout de même que cela influence certains de nos comportements et impacte les relations sociales.

Sa résistance est manifeste. Les finalités de la coopérative sont le support à l'économie sociale et la promotion du logiciel libre. Il identifie les entreprises privées et particulièrement les GAFAM comme la cible. Mais il indique aussi que l'État a des responsabilités qui sont, de son point de vue, pas toujours bien tenues mais que ça serait pire avec un État plus autoritaire, là cela deviendrait très problématique. Sa résistance est ouvertement collective, il a aussi d'autres activités militantes.

Monsieur E3³⁷, libraire et ancien animateur en EPN, refuse d'avoir un smartphone bourré de capteurs en poche.

Monsieur E3 est un informaticien autodidacte de 45 ans. Il a travaillé comme indépendant jusqu'en 2017. Il est actif dans différentes associations et collectifs dont les GNUragistes³⁸, c'est un libraire, amateur de technologies mais sceptique quant au devenir de notre société qui se numérise de manière exponentielle. Il a aussi été animateur dans un Espace public numérique. Il a toujours rejeté les GAFAM qui matérialisent le mieux les dérives d'une société de contrôle qu'il a d'abord découvert à travers le jeu de rôle Shadowrun³⁹.

Dans son travail, il n'utilise que les logiciels libres et a toujours tenté de sensibiliser ses clients à ces enjeux, mais cela l'a épuisé. Il a aussi sensibilisé certains travailleurs à l'alourdissement de leur travail induit par la multiplication des plateformes numériques. Il ne possède pas de smartphone et n'utilise aucun service des GAFAM. Il préfère utiliser l'argent liquide plutôt que les paiements électroniques. Il n'a jamais eu de compte sur les gros réseaux sociaux numériques. Dans ses activités associatives, il n'utilise que des logiciels libres mais dans ses démarches administratives, il utilise des logiciels propriétaires, même s'il n'adhère pas. Ses activités de développement personnel tournent autour du hacking mais toujours dans un esprit libraire.

Il s'oppose aux GAFAM pour leur abus de position dominante, il est un partisan du local et de la décentralisation. Il constate un grand déséquilibre dans le rapport de forces entre ces entreprises, les États et les citoyens. Pour lui, la protection des données privées, des *datas* est un enjeu majeur et il pense que tout ce qui passe par l'informatique et internet est traçable. Son expérience dans un EPN et le travail en lien avec un CPAS lui font se rendre compte de la profondeur de la fracture numérique. Pour lui, on responsabilise les gens qui n'ont pas de compétence alors que ce ne sont pas eux les responsables de la dématérialisation, il s'agit d'une orientation économique et d'un choix politique. Comme son camarade Monsieur E4, il a conscience que le vote électronique, au même titre que les paiements électroniques, sont toujours traçables de bout en bout et qu'il s'agit donc d'une menace pour la démocratie. La notion de démocratie intervient aussi lorsqu'il évoque les codes sources libres et la

³⁷ Annexe 12

³⁸ Association proposant des services informatiques exclusivement basés sur les logiciels libres à destination d'autres organisations à finalité sociale.

³⁹ Le jeu de rôle ShadowRun est un jeu prenant place dans l'univers cyberpunk. Univers dystopique dans lequel les technologies numériques sont au service de corporations toutes puissantes et dans lequel les États ont perdu leur souveraineté.

transparence que cela implique. Pour lui la technologie numérique générera plutôt des despotes que des démocrates. Quant à l'argument environnemental, il ne s'exprime pas catégoriquement dessus mais il n'est pas au centre de ses arguments. Il souligne à plusieurs reprises la dimension inhumaine du *flow*, du rythme qu'imposent les outils numériques, du moins le numérique de certaines entreprises. Pour lui, le libre et la communauté autour du hacklab sont plus respectueux des humains et se basent davantage sur les communautés que sur les algorithmes. Comme d'autres résistants, il évoque l'impact sur la santé physique et psychique. Enfin, il estime que la sécurité n'est pas assurée même s'il y a eu d'énormes progrès.

Quant à sa résistance, elle s'exprime dans son activisme au sein de différentes associations mais aussi dans la vie de tous les jours où il sensibilise et aide les citoyens à migrer vers des solutions libres. Elle est tantôt individuelle, tantôt collective. Sa résistance s'est aussi exprimée dans son cadre professionnel où il sensibilisait des employés de ses entreprises clientes au fait que leurs emplois s'étaient complexifiés avec la numérisation et qu'ils devraient le faire valoir auprès du patronat. Aussi, lorsque Fisconet⁴⁰ a basculé vers les services Microsoft, il les a sollicités avec insistance pour avoir des explications et montrer son désaccord. Sa résistance est manifeste et il suscite aussi d'autres types de résistances, plus discrètes autour de lui.

Monsieur E4⁴¹, un informaticien, fin technicien qui abrite le Hacklab.

Monsieur E4 a ouvert un hackerspace en 2010 à Schaerbeek, après sa rencontre avec le Chaos Computer Club⁴². Il n'est pas le plus doué de la bande sur les questions sociétales mais c'est lui qui a lancé et relancé le projet de hackerspace et ensuite du hacklab. Il héberge d'ailleurs le hacklab au rez-de-chaussée de sa maison schaarbeekoise. En 2010, il découvrait le Bitcoin –mais l'a abandonné quand c'est devenu trop basé sur le profit. À cette époque, il a aussi lancé une cryptomonnaie pour celles et ceux qui se sont fait avoir par des personnes malintentionnées. Ce qu'il aime particulièrement dans le hacklab, c'est l'ouverture d'esprit, le partage et l'apprentissage.

⁴⁰ Base de données fiscales du Service public fédéral des finances

⁴¹ Annexe 12

⁴² Le Chaos Computer Club est une organisation d'origine allemande. Elle regroupe des hackers européens désireux de promouvoir la démocratie, la liberté de l'information, la protection des données privées et l'opendata.

Dans son travail d'informaticien, il utilise toujours le libre. Il possède un smartphone mais il y a installé un OS libre et le magasin d'applications libres F-Droid. Il n'a pas recours à son smartphone pour effectuer des paiements. Pour lui, les transactions monétaires doivent rester anonymes mais ce n'est pas le cas. Autrefois, il était un « fanboy de Google » et a été sur Facebook mais il s'en est retiré. Il utilise Signal mais aussi Element et Matrix qui elles, sont des applications de messagerie fédérées. Il est globalement sceptique quant à la sécurité des actes administratifs.

Il déplore le monopole d'entreprises comme Microsoft et la manière dont ces entreprises se sont imposées et se sont avérées néfastes au fil des décennies. Il explique aussi qu'il faut être conscient dans le choix des applications que l'on utilise car on ne sait pas ce que l'on fait de nos données et qu'un service comme Google Play fait finalement des choix à notre place. Pour lui, le fait que la gestion des cartes d'identité électroniques ait été déléguée à des grosses entreprises pose problème pour la protection de nos données. Attentif aux travaux du Chaos Computer Club, il nous explique que ses membres ont dénoncé l'opacité des logiciels de traitement des votes électoraux des États allemand et néerlandais et que ceux-ci ont par la suite suspendu le vote électronique, qui n'est pas assez sûr pour garantir la transparence démocratique. Il est certain que cela transformera nos démocraties, comme l'impression de la Bible a mené à la Réforme protestante. Pour lui, le développement de la miniaturisation des processeurs et les gains d'énergie n'indiquent pas forcément que les outils numériques sont une menace pour l'environnement. S'il admet que les humains se font prendre de vitesse par la technologie, il trouve fantastique que l'on puisse accéder à tant d'informations et que l'on puisse discuter avec ses proches situés dans d'autres pays. Il est quand même sceptique quant à la sécurité et la fiabilité de nombreuses technologies.

La résistance de Monsieur E4 est manifeste, il est radical sur son choix de n'utiliser que du libre même s'il dit être moins pointu sur les enjeux critiques. Il est davantage technicien qu'activiste mais il soutient et participe à de nombreuses initiatives artistiques, libristes ou liées au hack.

3.1 Synthèse des résistances et justifications du groupe *engagés*

Tab 11. Dimensions où la résistance s'installe, selon les engagés

Usages résistants	Madame E1	Monsieur E2	Monsieur E3	Monsieur E4
Usages productifs (4)	V	V	V	V
Usages consuméristes (4)	V	V	V	V
Interactions sociales (4)	V	V	V	V
Citoyens (engagés ou administratifs) (4)	V	V	V	V
Développement personnel (4)	V	V	V	V

Toutes les personnes de ce groupe résistent dans toutes les dimensions de l'intégration sociale. Etant tous engagés dans des collectifs et informés sur de nombreux enjeux liés à la numérisation, il n'est pas étonnant de les voir résister de manière aussi large. Toutefois, leur résistance n'est pas toujours de même intensité et peut être plus ou moins manifeste selon les catégories d'usages.

Notons qu'au niveau des actes citoyens administratifs, s'ils se montrent critiques et déplorent globalement un manque d'efficacité ou de transparence, aucun ne refuse de faire ses démarches administratives en ligne même s'ils promeuvent des changements à ce niveau. Nous considérerons ici que cette critique, étant partagée et diffusée à travers leur pratique engagée, peut être considérée comme une participation à la résistance. Tous les membres de ce groupe s'opposent ouvertement aux GAFAM et à Itsme et aucun n'utilise d'applications bancaires sur son smartphone. De même, aucun n'utilise de logiciels propriétaires sur son smartphone.

Tab 12. Registres de justification selon les résistants engagés

Justification	Madame E1	Monsieur E2	Monsieur E3	Monsieur E4
Hégémonique (4)	V	V	V	V
Libérale (4)	V	V	V	V
Égalitariste-sociale (3)	V	V	V	
Démocratique (1)			V	
Environnementale (2)	V	V		
Déshumanisation(3)	V	V	V	
Inefficacité (4)	V	V	V	V

Tous mobilisent un argumentaire relatif à la dimension hégémonique. Ils évoquent les monopoles des GAFAM, la centralisation excessive des données personnelles, la concurrence déloyale et manifestent leur volonté de s'adresser à des commerces plus locaux ou de favoriser la récupération et la consommation raisonnée d'outils numériques. Il n'y a qu'une personne de ce groupe qui utilise un réseau social numérique, à savoir Facebook, mais elle l'utilise de manière très limitée. Ces personnes avancent toutes des arguments en faveur de la protection des données privées et de la potentielle menace que le traitement de celles-ci fait peser sur les capacités de choix des individus.

Le dernier argument à faire l'unanimité est celui de l'efficacité. Il s'agit donc d'un nouveau registre de justification relatif au manque d'efficacité et par extension, de la sécurité. Nous y reviendrons dans un paragraphe ultérieur. Pour nombre d'entre elles, les logiciels propriétaires comme Windows fonctionnent moins bien que Linux. Notons toutefois que trois d'entre elles ont de hautes compétences informatiques leur permettant de manipuler les codes sources. Les personnes de ce groupe déplorent aussi le manque d'efficacité de certains services publics dématérialisés et toutes se montrent critiques à l'égard de l'application Itsme, que ce soit au niveau de l'efficacité, de la sécurité ou de la transparence. L'un des membres du groupe se réfère au solutionnisme technologique, ce concept s'apparente à celui déjà évoqué d'Evgeny Morosov, le solutionnisme numérique.

La majorité des personnes de ce groupe mobilise des arguments du registre égalitariste-social en invoquant les conditions de travail des ouvriers des grandes entreprises du numérique ou de leurs sous-traitants. Ils sont aussi sensibles à la question de la fracture numérique, en particulier Monsieur E3, qui a une expérience d'animateur en espace public numérique et qui se montre particulièrement sensible aux trois niveaux de fracture numérique bien qu'il ne les formule pas de cette manière.

L'argument lié à la déshumanisation est aussi véhiculé par la majorité des personnes du groupe et ce, de trois façons. Premièrement parce qu'un algorithme ou une machine ne peut pas comprendre la complexité de la situation d'une personne et le contexte dans lequel elle se situe. Ensuite, parce la technologie se développe si rapidement que l'être humain n'a plus les capacités de la contrôler lui-même. Enfin, parce que l'omniprésence et la multiplication des outils numériques impactent la santé physique ou mentale de nombreux citoyens.

L'argument environnemental fait débat. Si la moitié du groupe est convaincue que l'accélération de la numérisation est néfaste pour l'environnement, l'autre moitié pense que la miniaturisation et l'optimisation sont pertinentes pour limiter les externalités négatives. Cette possibilité n'est d'ailleurs pas totalement rejetée par l'un des promoteurs de l'argument environnemental.

Enfin, contrairement à ce que la première partie du présent écrit pouvait laisser penser, le groupe *engagés* se montre plutôt ambivalent sur l'argument démocratique. Pour la majorité d'entre eux, les outils numériques constituent une menace mais surtout une opportunité de s'informer et de débattre. S'ils identifient bien des menaces, leurs actions collectives passent par le numérique, ce qui indique, en effet qu'ils comptent sur le numérique pour améliorer notre démocratie.

Partie III : Analyse et interprétation

Notre question de recherche était de comprendre comment et d'expliquer pourquoi des individus résistent à la numérisation. Pour ce faire, nous avons identifié trois groupes. Le premier, nommé sommairement *exclus*, regroupe des personnes avec peu ou pas de compétence et subissant les inégalités sociales et numériques mais qui refusent la numérisation ou une facette de celle-ci. Le deuxième, le groupe *lambda*, regroupe des personnes dont la situation n'est pas directement mise en péril par la numérisation mais qui, elles aussi, s'opposent à la numérisation ou à l'une de ses facettes. Il s'agit là de personnes qui ne sont pas engagées collectivement ou qui ne s'expriment pas publiquement sur la question. Au contraire du troisième groupe, les *engagés*, qui compte en ses rangs des citoyens actifs dans des collectifs ou des associations qui résistent à la numérisation ou promeuvent des alternatives. Concernant ce groupe, si l'intention était de pouvoir rencontrer un profil semblable à celui de l'auteur et de l'autrice de *Contre l'alternumérisme*, cela n'a pas été possible d'en rencontrer en Belgique. D'autres registres de justification et d'autres manières de résister auraient pu émerger d'une telle rencontre.

1. Comment se construit la résistance à la numérisation ?

Pour rappel, notre première hypothèse est la suivante : la résistance à la numérisation se construit différemment, à travers différentes pratiques, selon les groupes d'individus considérés.

Cette hypothèse implique deux points d'attention. Premièrement, les différentes dimensions de l'intégration sociale où la résistance prend place et secondement, la façon dont la résistance se construit à l'intérieur de ces différentes dimensions. Autrement dit, où et comment se construit la résistance.

Tab 13. Pourcentage des personnes qui résistent dans un groupe et dans la dimension donnée.

	Exclus	Lambda	Engagés
Usages productifs	0%	100%	100%
Usages consuméristes	100%	100%	100%
Interactions sociales	66%	50%	100%
Citoyenneté	100%	50%	100%
Développement personnel	33%	25%	100%

Usages productifs

Les usages ne correspondent pas à tous les groupes. En effet, aucune des personnes du groupe *exclus* n'est actuellement confrontée au numérique dans sa profession. Soit parce qu'elles ne sont plus actives soit parce qu'elles n'ont jamais utilisé les outils numériques sur leur lieu de travail. Cette dimension ne les concerne donc pas. Concernant le groupe *lambda*, la moitié des personnes veut freiner la numérisation des tâches tandis que les deux autres veulent maximiser l'utilisation des logiciels libres. En ce qui concerne le groupe *engagés*, ils utilisent tous des logiciels libres et refusent l'utilisation de logiciels propriétaires. Finalement, pour les groupes concernés, la résistance se construit d'une manière assez semblable.

Usages consuméristes

Quant aux usages consuméristes, c'est là que la résistance est la plus forte. En effet, toutes les personnes interrogées résistent à la normalisation de la numérisation de la consommation. La quasi-totalité des personnes a affirmé refuser de faire des achats sur Amazon et a affirmé favoriser les commerces locaux ou au moins des boutiques en ligne belges, spécialisées ou éthiques. Aussi, seuls deux membres du groupe *lambda* acceptent d'utiliser une application bancaire sur leur smartphone. On peut dire que la résistance est, ici, très homogène.

Interactions sociales

En ce qui concerne les interactions sociales, la résistance est moins présente et moins homogène. Seules deux personnes du groupe *lambda* résistent vraiment à l'utilisation des grands réseaux sociaux. Globalement, la résistance s'exprime par le non recours aux grands réseaux sociaux numériques et par l'utilisation généralisée du service de messagerie Signal

chez les personnes des groupes *lambda* et *engagés*. Mais il est probable que pour certaines personnes du groupe *lambda*, cette application de communication n'en soit qu'une parmi d'autres, il s'agit peut-être d'un choix pratique plutôt qu'éthique ou politique. Enfin, seuls les *engagés* fréquentent les réseaux sociaux alternatifs comme Mastodon. La résistance s'exprime ici de manière non-homogène.

Usages citoyens

En ce qui concerne la citoyenneté, celle-ci possède deux sous-dimensions. D'une part, la dimension administrative et, d'autre part, la dimension participative. Nous nous focaliserons finalement sur la première. En effet, l'engagement citoyen ne concerne pas la moitié des personnes des groupes *exclus* et *lambda* alors qu'il est au centre des pratiques du groupe *engagés*, où il se confond même avec les pratiques productives. Ici, la résistance s'exerce surtout chez les *engagés* et les *exclus* mais s'exprime différemment. En ce qui concerne les *engagés*, ils n'ont pas de problèmes pour faire leurs démarches en ligne mais sont très sceptiques quant à la fiabilité des services et en particulier celle de l'application d'identification Itsme. Quant aux *exclus*, ils revendiquent tous la facilité des accès aux guichets des administrations et le font savoir à leurs interlocuteurs. Les membres du groupe *exclus* et la moitié du groupe *lambda* persévèrent dans leur volonté d'entretenir une relation non-numérisée avec les administrations.

Développement personnel

Il y a encore une fois une disparité dans cette dimension. De par leurs centres d'intérêt, les *engagés* utilisent aussi le numérique. Toutefois, lorsqu'ils le font, c'est avec des logiciels libres. Quant aux membres des deux autres groupes, ils utilisent régulièrement des services comme Youtube et font appel à des applications installées via le Google Playstore. Certaines pratiques peuvent tout de même s'apparenter à de la résistance à une certaine forme de numérisation des pratiques du développement personnel. Nous pouvons citer la préférence pour le livre en tant qu'objet, le refus d'utiliser une plateforme comme Netflix, le refus de participer à des activités en visio-conférence, la préférence pour la navigation avec des outils analogiques ou encore le fait de ne pas utiliser des applications non-essentielles sur un smartphone.

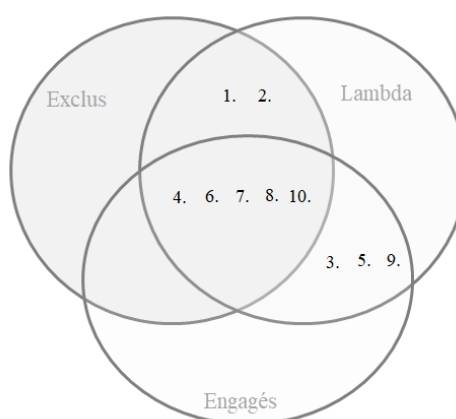
Des pratiques partagées mais non unanimes

Notre première hypothèse se penche sur le «comment» de la résistance. Elle était formulée comme ceci : la résistance à la numérisation se construit différemment, à travers différentes pratiques, selon les groupes d'individus considérés. Pour cela, nous avons identifié les cinq dimensions de l'intégration sociale suivantes : la dimension productive, la dimension consumériste, les interactions sociales, la citoyenneté et le développement personnel. La résistance n'est pas généralisée dans la première dimension mais cela s'explique par le fait que les personnes du groupe *exclus* sont sans emploi où n'utilisent pas le numérique dans leurs pratiques professionnelles. La résistance est généralisée dans la dimension consumériste. Elle est majoritaire dans les interactions sociales et la citoyenneté. Notons ici que nous ne parlons que de la citoyenneté administrative et non de la participation citoyenne active car cette dernière ne concerne pas tous les membres des groupes. Enfin, c'est dans le développement personnel que les individus résistent le moins à la numérisation. On peut donc dire que la résistance s'exerce majoritairement dans trois des cinq dimensions identifiées (voir tab. 13).

Quant à la manière dont la résistance s'exprime, conformément à l'hypothèse, on voit qu'elle se manifeste de différentes manières selon les groupes mais qu'il existe tout de même des points communs, c'est ce que le schéma suivant tente de montrer. En dehors des pratiques qui demandent des compétences techniques ou la prise d'initiatives citoyennes collectives sur les enjeux numériques (pratiques qui ne se retrouvent que dans le groupe *engagés*), la majorité des pratiques sont tout de même partagées par au moins deux groupes.

Tab 14. Pratiques de résistance communes citées par au moins une personne des groupes concernés.

Pratiques de résistance régulièrement citées
1. Maintenir un contact papier avec les administrations
2. Se rendre aux guichets des banques et services publics
3. Utiliser des logiciels libres
4. Boycotter Amazon et se rendre dans les commerces locaux
5. Utiliser un smartphone alternatif ou un « petit GSM »
6. Préférer le livre aux liseuses
7. Ne pas utiliser l'isme
8. Ne pas utiliser d'application bancaire
9. Utiliser Signal
10. Se plaindre de la numérisation auprès des administrations



2. Pourquoi les individus résistent-ils à la numérisation ?

Pour rappel, notre seconde hypothèse est la suivante : les justifications de la résistance à la numérisation ne s'expriment pas forcément de la même manière dans les trois groupes considérés mais elles se situent dans les mêmes registres.

Nous avons préalablement identifié cinq registres de justification mais, comme nous nous y attendions, d'autres ont émergé. Il s'agit des arguments relatifs au manque d'efficacité et à la déshumanisation. Nous les préciserons à la suite du tableau récapitulatif.

Tab 15. Pourcentage des personnes des groupes ayant mobilisé un registre de justification

Justification	Exclus	Lambda	Engagés
Hégémonique (9)	100%	50%	100%
Libérale (8)	33%	75%	100%
Égalitariste-sociale (10)	100%	100%	75%
Démocratique (3)	0%	50%	25%
Environnementale (6)	0%	100%	50%
Déshumanisation (9)	100%	75%	75%
Inefficacité (9)	100%	50%	100%

La déshumanisation

« Un contrôleur a un esprit critique, pas une machine », « Un humain est capable de prendre en compte le contexte », « Des couples ne se parlent même plus au restaurant, ils sont occupés avec leur téléphone », « C'est un faux lien social, ça se voit chez les patients, c'est dramatique », « Il n'y a personne qui répond, il n'y a plus que des répondeurs », « L'informatique se développe à une vitesse exponentielle », « Il faut arrêter de se dire qu'on peut aller plus vite qu'une machine » ou encore, « C'est ce qui fait que j'ai fait un burnout ». Ce type de justifications a été exprimé par neuf des onze personnes interrogées mais n'avait pas été pris en compte lors de l'élaboration de la présente recherche. L'impossibilité de discuter ou de négocier avec un interlocuteur humain est, pour certains, une raison de freiner ou d'adapter la numérisation. Pour d'autres, ce sont les relations médiées par des applications ou la fascination pour les écrans qui dégradent le lien social. Certains assurent aussi que les

outils numériques sont directement ou indirectement responsables de burnouts. Enfin, l'argument de la vitesse est lui aussi régulièrement repris. Il signifie que les humains mettent en place des machines trop complexes et trop rapides. Cette complexité et cette rapidité font que les humains n'ont plus la capacité de tout contrôler et s'en remettent donc à d'autres machines. Ce phénomène s'accroît avec le développement des intelligences artificielles. Les membres du groupe *engagés* insistent sur la dimension communautaire des logiciels libres. En effet, plutôt que de se reposer sur des FAQ⁴³ toutes faites, des algorithmes ou sur les informations qu'une entreprise accepte de partager, les utilisateurs peuvent se reposer sur une communauté de développeurs et d'utilisateurs qui s'appuient sur les quatre libertés du logiciel libre et dans ce cas particulier, la liberté d'étudier le code source et celle de le partager. Nous pouvons considérer qu'il s'agit ici d'un registre de justification commun aux trois groupes étudiés.

L'inefficacité

« Windows bug souvent », « Les machines des banques sont souvent en panne », « Il a fallu que je le fasse quatre fois pour que les pièces jointes passent », « Des entreprises préfèrent des solutions qui marchent mal parce que c'est moins cher », « L'Allemagne a abandonné le vote électronique parce que ça ne va pas », « It's me ne fonctionne pas sur mon smartphone » ou « Si ça tombe en panne, on peut tout perdre. ». Neuf des onze personnes interrogées ont évoqué ce type d'arguments pour justifier une résistance à certains aspects de la numérisation. Ici, entrent en jeu les questions de fiabilité, d'efficacité, d'efficience et de sécurité. Nous avons choisi d'intégrer la sécurité à cette dimension car il s'agit d'un critère primordial pour affirmer qu'une solution fonctionne bien et qu'elle répond aux attentes de ses utilisateurs. S'il est certain que la numérisation peut accroître l'efficacité de nombreux processus cela ne signifie pas que tous ceux qui s'en servent le ressentent comme tel. Et lorsqu'il s'agit d'une technologie imbriquée dans les rouages administratifs d'un État ou dans des services essentiels, il n'est pas illogique de parler d'inefficacité si ces technologies compliquent la tâche de certains utilisateurs ou même les empêchent d'en bénéficier. Nous pouvons aussi compter ce registre de justification comme commun à tous les groupes même si cela est moins évident pour le groupe *lambda*.

⁴³ Frequently Asked Questions, ou Foire Aux Questions.

La justification hégémonique

Ce registre de justification fait l'unanimité dans le groupe des *exclus* et dans le groupe *engagés*. Dans le premier, il est plutôt question de vouloir freiner la mainmise des grosses entreprises sur le marché et l'homogénéisation de l'offre de biens de consommation. Chez les *engagés*, cette dimension est aussi présente mais plus détaillée. En effet, les membres de ce groupe déplorent la non-visibilité des alternatives et la concentration de l'information sur les serveurs de quelques entreprises. C'est pour cette dernière raison qu'au moins deux *engagés* promeuvent les principes de fédérations et de décentralisation. Nous pouvons aussi considérer ce registre de justification comme commun à tous les groupes même si cela est moins évident pour le groupe *lambda*.

La justification libérale

Ce type d'argument est principalement mobilisé par les groupes *engagés* et *lambda*. La question du traitement des données personnelles est une question qui fait partie du débat public depuis quelques années et certainement davantage depuis la publication du RGPD en 2016. Etant donné qu'il s'agit d'une problématique qui n'est pas directement palpable, il est compréhensible que les personnes moins renseignées sur les sujets numériques soient moins sensibles à cette question. Même s'il est tout à fait probable que la sensibilisation autour de cet enjeu fasse son chemin, nous pouvons actuellement dire que, sur base des personnes interrogées, ce registre de justification n'est pas mobilisé par tous les groupes étudiés.

La justification égalitariste-sociale

Il s'agit là du registre de justification le plus mobilisé. En effet, dix personnes sur les onze interrogées l'ont exprimé et, qui plus est, de manière très explicite. Rappelons que ce registre de justification peut se référer aux inégalités numériques ou à l'impact négatif de la numérisation sur l'emploi. Les personnes du groupe *exclus* sont touchées par ces inégalités numériques et les autres en sont témoins, que ce soit via des proches, des patients ou des clients. L'un d'entre eux a aussi été témoin direct de la disparition d'emplois et d'entreprises. Des membres des trois groupes ont évoqué les piètres conditions de travail des personnes travaillant pour Amazon, Uber Eats et Deliveroo ou de celles qui extraient les matières

premières de nos terminaux informatiques. La question de l'accès aux droits et aux services a été directement ou indirectement soulevée par la majorité des participants.

La justification démocratique

Il s'agit là de l'argument le moins appuyé, il ne fait pas consensus. Il est d'ailleurs souvent présenté comme une aubaine dans le sens où il permet aux citoyens de s'informer et de débattre. Même si des dérives sont constatées, comme le danger du vote électronique ou l'affaire Cambridge Analytica, la numérisation n'est pas considérée comme néfaste pour nos démocraties par les personnes ayant participé aux entretiens. Il est intéressant de remarquer qu'aucun membre du groupe *exclus* ne s'est exprimé sur ce sujet.

La justification environnementale

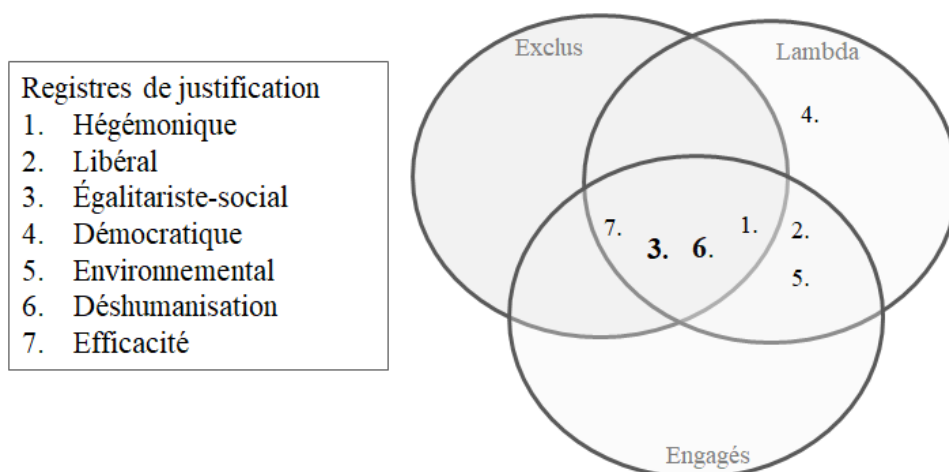
Ce registre de justification ne fait pas consensus. En effet, aucun des membres du groupe *exclus* n'a évoqué cet enjeu tandis que tous les membres du groupe *lambda* l'ont soulevé et le considèrent comme une bonne raison de résister à la numérisation. Quant aux *engagés*, ils sont partagés sur la question. L'une s'est montrée catégorique, l'un s'est montré sensible à la question mais mesuré sur les questions d'optimisation. Tandis que les deux autres membres du groupe se sont montrés moins pessimistes dans le sens où le développement de la miniaturisation, qui se situe aujourd'hui à l'échelle atomique, permettra de grandes économies d'énergie.

Des justifications relativement consensuelles

La seconde hypothèse était la suivante : les justifications de la résistance à la numérisation ne s'expriment pas forcément de la même manière dans les trois groupes considérés mais elles se situent dans les mêmes registres. Cette hypothèse n'est que partiellement validée. En effet, le registre hégémonique, le registre égalitariste-social, le registre de la déshumanisation et celui de l'inefficacité sont communs à tous les groupes. Parmi eux, les registres d'égalitarisme-social et de déshumanisation sont les plus mobilisés. En revanche, le registre libéral est peu présent dans l'argumentation du groupe *exclus*. Enfin, ce sont les registres démocratiques et environnementaux qui sont les moins souvent invoqués pour justifier la résistance. Si le

premier est commun aux groupes *lambda* et *engagés*, le second, c'est-à-dire l'argument environnemental n'est majoritaire que dans le groupe *lambda*.

Tab 16. Registres de justifications mobilisés par au moins 50% des membres du groupe. En gras, par au moins 75% des membres du groupe.



3. La résistance infrapolitique

La troisième et dernière hypothèse de travail est qu'il existe des pratiques de résistance infrapolitique à la numérisation dans les groupes *lambda* et *exclus*. Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse tout en nuancant le propos, il nous semble important de synthétiser la notion de résistance infrapolitique.

La résistance infrapolitique englobe des formes de résistances discrètes ou anonymes que des groupes subalternes, autrement dit, dominés pratiquent vis-à-vis d'une oppression économique, politique ou religieuse. Les groupes opprimés qui n'ont pas les moyens de s'exprimer ouvertement et publiquement, et qui ont l'air d'adhérer au discours dominant, n'y adhèrent en réalité pas du tout. Ils développent un discours et des actes de résistance qui passent, comme le dit James C. Scott, « *sous les radars* ». Cette résistance n'est donc pas reconnue comme telle par les cibles ou du moins, pas directement. Ces actes ou discours ont une dimension collective dans le sens où ils sont discrètement partagés avec les autres membres du groupe opprimé. Ils sont, en général, les prémices d'une révolte qui intervient au

moment où ce discours caché devient public. Ainsi, des pratiques comme la perruque⁴⁴, les ragots, la polysémie des discours, l'euphémisation, le ragot ou le sabotage sont des manières discrètes ou anonymes de critiquer ou résister face aux différents types de dominations.

La résistance infrapolitique du groupe lambda

Le public défini comme *lambda* ne peut en réalité pas revendiquer pratiquer l'infrapolitique étant donné que sa situation socio-économique n'est pas périlleuse. En effet, ils ont un emploi et des compétences numériques. Et bien qu'une des membres du groupe a de faibles compétences, elle n'a aucune difficulté à trouver de l'aide, rémunérée ou non, lorsqu'elle en a besoin. En d'autres termes, cela signifie que la numérisation de la société ne met pas la situation de ces personnes en danger, contrairement aux membres du groupe *exclus*. Cela n'empêche que ces personnes résistent et le font en dehors de collectifs ou d'associations identifiées comme telles. Ouvrir l'hypothèse de l'infrapolitique à ce public permet donc d'analyser ces actes des résistances qui tendent vers l'infrapolitique. C'est le cas de Madame L3, qui pousse ses collègues à ne pas faire de comptes rendus dactylographiés des entretiens avec les patients. C'est aussi le cas de Monsieur L4 qui, avec ses connaissances, partage des informations pour trouver des alternatives aux GAFAM. C'est aussi le cas de Monsieur L2 qui compare ses petits actes de résistance à ceux des femmes qui, sous l'occupation allemande, usaient volontairement les pantalons de l'occupant. C'est aussi le cas de Monsieur L1 qui persévère dans l'envoi de sa déclaration d'impôt en papier alors qu'il est tout à fait capable de le faire numériquement. Ou bien lorsqu'il se rend à la banque et qu'on lui suggère d'utiliser l'easy-banking, et qu'il répond de manière naïve et fait comme s'il ne savait pas. Ou bien, encore Madame L3 qui continuait d'aller faire ses virements au guichet de la banque mais qui a fini par arrêter car ça lui coûtait de l'argent et qu'elle se rendait bien compte que si elle faisait ça seule, ça ne mènerait à rien.

Et c'est justement ce caractère peu ou pas collectif, le fait de ne partager ces pratiques et ces discours qui font aussi qu'il n'est pas ici question de résistance infrapolitique. Mais ces observations pourraient potentiellement s'avérer utiles pour le développement des pratiques infrapolitiques des groupes opprimés.

⁴⁴ La perruque est une pratique ouvrière consistant en l'utilisation d'outils, de matières premières appartenant à l'employeur ou encore du temps de travail, à des fins personnelles.

La résistance infrapolitique du groupe exclus

Dans ce groupe, différents exemples semblent assimilables à de la résistance infrapolitique. Madame X1 écrit des lettres pour que l'administration continue à lui envoyer ses documents par courrier. Madame X2 se rend à l'hôpital pour prendre ses rendez-vous alors qu'en temps de crise sanitaire, ce n'est pas autorisé. Monsieur X1 refuse de se rendre aux caisses « quick-scan » lorsqu'il va au magasin parce qu'il est « pour l'être humain ». Si ces actes sont bien de la résistance et que celle-ci se fait en toute conscience, ils ne semblent pas s'ancrer dans un discours alternatif commun, une stratégie et des pratiques partagées. En cela, nous ne pouvons pas encore parler de résistance infrapolitique.

Comme le soulignait Marie Meudec (2017), il ne faut pas vouloir voir de la résistance infrapolitique partout. Mais en essayant de voir pourquoi des actions ne sont pas de l'infrapolitique, on peut voir ce qu'il manque pour qu'elles le deviennent.

Finalement, si nous n'avons pas observé de résistance infrapolitique assez claire, ce n'est pas qu'elle n'est pas présente mais peut-être que nous ne sommes pas parvenu à la déceler. L'observation d'un groupe ou d'une communauté dans la durée et non pas à travers des entretiens individuels nous semble plus pertinent pour déceler la résistance infrapolitique. De plus, n'appartenant pas au groupe étudié, le chercheur ne recevra probablement pas directement le discours infrapolitique, les personnes du groupe subalterne ne l'expriment en général qu'entre eux, tandis que publiquement, elles semblent adhérer au discours dominant.

Partie IV. Conclusion générale :

L'élément qui a impulsé la rédaction de ce mémoire est la rencontre avec des personnes qui luttent pour une autre approche de la numérisation mais surtout avec des personnes qui peinent à la suivre ou qui sont victimes de l'accroissement des inégalités induites par la numérisation. Certaines de ces personnes ne demandent qu'à s'adapter à cette nouvelle norme. Nombreuses sont celles qui, malgré une grande volonté, n'y parviennent pas. D'autres ne veulent pas du numérique mais n'ont pas d'autres choix que de s'adapter. Nous avons observé des éléments de résistance infrapolitique. Nous avons aussi observé qu'une partie de la résistance des personnes socio-économiquement défavorisées a de nombreux points communs avec celle des personnes qui ne le sont pas. Il existe aussi des divergences mais probablement pas d'incompatibilité. Vivant en démocratie, il est légitime que ces points de vue soient davantage pris en compte. Parmi les personnes rencontrées, aucune ne s'est opposée à la numérisation de la société et toutes nous ont fait part de recommandations lorsque la question suivante leur a été posée. « Si vous en aviez le pouvoir, quelles grandes directions donneriez-vous aux politiques de numérisation ? ». Voici la synthèse de leurs réponses :

- Obliger les services de première nécessité à maintenir des guichets humains ouverts afin de permettre aux citoyens d'avoir le choix.
- Rendre les services numérisés plus accessibles.
- Rendre les codes sources de tous les services publics ouverts, afin de favoriser la transparence et le contrôle démocratique.
- Imposer l'usage des logiciels libres dans les services publics.⁴⁵
- Instaurer l'enseignement critique du numérique dans les écoles.
- Légiférer afin d'assurer un véritable contrôle sur le traitement des données personnelles par les entreprises privées⁴⁶ et limiter la puissance des GAFAM.
- Développer une véritable politique d'Open data.

Ces recommandations ne semblent pas utopistes et certaines décisions politiques vont dans ce sens mais encore faut-il se donner les moyens de les appliquer. Quant à la résistance, c'est à

⁴⁵ Il est intéressant de rappeler que dans sa déclaration de politique 2019-2024, la Fédération Wallonie-Bruxelles promeut l'usage des logiciels libres. Déclaration consultable en ligne : <https://www.codef.be/wp-content/uploads/2019/09/DPC-2019-2024.pdf>

⁴⁶ C'est l'ambition du RGPD mais il est permis de penser que les plus grandes entreprises se donnent les moyens de le contourner.

cela qu'elle sert, à s'opposer aux dérives et à proposer des adaptations ou des alternatives répondant aux besoins des citoyens. La résistance existe mais n'est certainement pas assez entendue et probablement pas assez généralisée.

Les personnes opprimées connaissent mieux que quiconque leurs conditions d'existence mais ne semblent parfois pas sensibles ou sensibilisées à certains types d'arguments. Nous l'avons vu dans la présente étude, la question des données privées les interpelle peut-être peu parce que leur présence en ligne est limitée. Nous l'avons vu aussi, l'argument environnemental n'est pas une justification sur laquelle ils s'appuient pour expliquer leur résistance à la numérisation. Enfin, l'enjeu démocratique n'est, lui non plus, pas évoqué par ce groupe. Il est probable que, conformément à ce que nous dit James C. Scott (2009), leur niveau de participation politique diffère de celui des groupes non-opprimés. Les citoyens du groupe *exclus* le déplorent, le numérique dégrade le lien social. De l'autre côté, même s'ils semblent connaître l'enjeu, les *engagés* ne dirigent pas leurs actions à destination des publics qui subissent la fracture numérique. Et si recréer du lien social entre les différents groupes ici étudiés permettait un échange de savoir, un échange de pratiques et une meilleure compréhension des enjeux numériques ? Peut-on espérer qu'un tel échange puisse donner la capacité à la résistance numérique de passer de l'infrapolitique à une résistance plus manifeste ? Comme nous le montre actuellement la crise sanitaire, la numérisation s'accélère. Les services numérisés se multiplient et les guichets ferment. Nos smartphones et autres objets connectés, toujours plus nombreux, fournissent toujours plus de données à de grandes entreprises privées qui s'avèrent aussi puissantes que des États. Pour ces raisons, il nous semble important que la résistance s'organise.

Prenons l'exemple de l'enjeu environnemental. C'est en 1972 que le club de Rome publie « les limites de la croissance » et c'est à partir de là que les citoyens se sont peu à peu sensibilisés à ces enjeux et que l'écologie politique est née. Nous pouvons aussi citer le GIEC⁴⁷ qui en 1990 a lancé son premier rapport. Aujourd'hui, alors que les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient, nous réalisons qu'il aurait fallu tenir compte des facteurs environnementaux en les pensant de concert avec la croissance économique. Est-ce que le Chaos Computer Club, la Quadrature du net⁴⁸ ou des lanceurs d'alerte comme Julian

⁴⁷ GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

⁴⁸ La Quadrature du Net est une association de défense et de promotion des droits et des libertés sur internet.

Assange⁴⁹, Edward Snowden⁵⁰ ou Christopher Wylie⁵¹ ne sont pas les alter-egos numériques du Groupe de Rome ou du GIEC ? Ne faudrait-il pas, dès aujourd'hui, davantage tenir compte des différents registres de justification qui motivent les formes de résistance à la numérisation lorsque l'on pense le développement économique ? Sans doute, mais rien n'est moins sûr dans une société de marché où la logique marchande s'impose dans tous les types d'échanges et où, après avoir transformé les ressources naturelles, le travail et la monnaie en marchandise, elle réserve le même sort à la connaissance et aux données personnelles.

⁴⁹ Julian Assange est le fondateur de Wikileaks, association dévoilant des documents numériques qui dénonce des abus en termes de Droits de l'Homme, d'espionnage ou de corruption.

⁵⁰ Edward Snowden est le lanceur d'alerte qui a dénoncé plusieurs programmes d'espionnage de masse.

⁵¹ Christopher Wylie est le lanceur d'alerte qui a dénoncé le scandale Cambridge Analytica et l'implication de Facebook dans l'ingérence lors de différentes élections de premier plan.

Partie V : Réflexivité et pistes d'action

Ce mémoire m'a permis de découvrir le concept de résistance infrapolitique. Étant actif dans le champ de l'éducation permanente, il m'a fortement interpellé. En effet, l'éducation permanente s'adresse, entre autres, aux publics issus de milieux populaires : ceux que l'on peut nommer les groupes subalternes. Les pratiques de l'éducation permanente ont pour but une prise de conscience et le développement d'un regard critique à l'égard des réalités de société. Elles visent aussi à développer les capacités d'analyse, de choix et d'actions ainsi que la participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle. Néanmoins, les actions dans lesquelles je suis actif ont, selon moi, une visée parfois trop intégratrice plutôt qu'émancipatrice. Si ces actions participent au développement de l'analyse critique et des capacités de choix, il est moins clair qu'elles développent les capacités d'action des publics en termes numériques.

Bien qu'il soit pertinent de mettre en place une recherche de plus grande envergure, inscrite dans la durée et au sein d'un plus grand groupe de personnes victimes des inégalités numériques, nous avons déjà un premier ressenti. Il y a des traces de résistance infrapolitique dans les pratiques des personnes interrogées mais elles sont probablement incomplètes. Dans le groupe *lambda*, bien qu'il ne corresponde pas à celui concerné par l'infrapolitique, il existe des gestes s'apparentant aussi à l'infrapolitique. Enfin, à en croire les dires d'une résistante engagée, les libristes ne s'adressent pas suffisamment aux personnes issues des milieux populaires.

Il me semblerait pertinent d'établir plus de ponts entre les différents groupes de résistants afin de susciter de la résistance infrapolitique d'une part et une meilleure compréhension des conditions d'existence des personnes exclues numériquement d'autre part. Ces ponts permettraient peut-être de construire un discours caché, de le faire grandir et ensuite, de le rendre public. Étant donné qu'une partie des personnes participant aux activités informatiques ne développent pas les compétences techniques attendues, elles trouveraient, en plus du collectif qu'elles trouvent déjà, des tactiques de résistance infrapolitique qui donneraient un autre sens, plus politique, à leur usage ou non-usage du numérique.

Bibliographie :

- Barel, Y. & Frémeaux, S. (2010). Les motifs de la déviance positive. *Management & Avenir*, 32(2), 91-107. §3-4
- Boullier, D. (2019). Introduction. De la « révolution numérique » à l'amplification. Dans : D. Boullier, *Sociologie du numérique* (pp. 5-29). Paris: Armand Colin
- Brotcorne, P., Damhuis, L., Laurent, V., Valenduc, G. & Vendramin, P. (2010). *Diversité et vulnérabilité dans les usages des TIC. La fracture numérique au second degré*. Programme société & avenir. Fondation Travail Univeristé asbl
- Brotcorne, P. (2017). Recherche qualitative usager et parcours de vie. Problématisation et dispositif empirique. *IDEALiC*
- Brotcorne, P. & Mariën, I. (2020), Baromètre de l'inclusion numérique 2020, *Fondation Roi Baudouin*
- Cardon, D. (2019). Culture numérique. Paris : Presses de SciencesPo. p.354
- Caldéron J-A. & Cohen V. (2014). Qu'est-ce que résister ? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Septentrion
- Cleuziou, Y. (2010). « James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. », *Études rurales* [En ligne], 186 | 2010, mis en ligne le 11 mars 2013, consulté le 25 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9330>
- Dacheux, É. & Goujon, D. (2020). L'après Covid : repenser la démocratie en sortant de la fascination numérique. *Droit, Santé et Société*, 1(1), 75-84.
- Deschamps de Paillette, Thierry. « Comprendre et vivre la révolution numérique : les enjeux sociétaux », *Vie sociale*, vol. 28, no. 4, 2019, pp. 51-64.

- Flipo, F., Deltour, F. & Dobré, M. (2016). Les technologies de l'information à l'épreuve du développement durable. *Natures Sciences Sociétés*, 1(1), 36-47.
- Flipo, F. (2017). Peut-on croire aux TIC « vertes » ? *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 3(3), 105-107.
- Gradoz, J. & Hoibian, S. (2019). La fracture numérique française au travers d'une approche par les « capacités » : l'enjeu d'apprendre à apprendre. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 2(2), 37-51.
- Hollander, J A., Einwohner R L. (2004), Conceptualizing Resistance, *Sociological forum*, Vol 19 ; n°4, p. 533-554
- Hunyadi, M. (2019). Du sujet de droit au sujet libidinal: L'emprise du numérique sur nos sociétés. *Esprit*, 3(3), 114-128.
- Kohler, D. & Weisz, J. (2016). Industrie 4.0 : comment caractériser cette quatrième révolution industrielle et ses enjeux ? *Annales des Mines - Réalités industrielles*, novembre 2016(4), 51-56.
- Laïnae, J et Alep N. (2020). Contre l'alternumerisme. *La Lenteur*. 128p
- Létourneau, J., Alderson, M., Caux, C. & Richard, L. (2013). La déviance positive : analyse de concept selon l'approche évolutionniste de Rodgers. *Recherche en soins infirmiers*, 113(2), 19-33, §18-23.
- Meudec M.(2017) "Résistance", *Anthropen.org*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
<https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.063>
- Moatti, A. (2016). Le numérique rattrapé par le digital ?. *Le Débat*, 1(1), 68-72.
- Morozov, E. (2014). *Pour tout résoudre, cliquez ici : l'aberration du solutionnisme technologique*. Limoges : Fyp éditions.

OCDE. (2019). *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019*.

Pasquier D. (2018). *L'internet des familles modestes. Enquête dans la France Rurale*. Paris: Presses des Mines.

Paugam, S. (2020). *50 questions de sociologie*. Presses Universitaires de France - PUF. p.417-425.

Peugny, C. (2019). « Les classes populaires ne s'intéressent pas à la politique. ». Dans : Olivier Masclet éd., *La France d'en bas : Idées reçues sur les classes populaires* (pp. 57-63). Paris: Le Cavalier Bleu

Picon A, (2015, 24 novembre). *La ville numérique*. Conférence Smart City à l'I.N.H.A, Paris, France.

Poitevin, D. (2020). La question du temps dans la servitude numérique. *Séminaire Lagon*, Mars 2020, Rennes, France.

Revil, H. & Warin, P. (2019). Le numérique, le risque de ne plus prévenir le non-recours. *Vie sociale*, 4(4), 121-133.

Scott, J.C. (2006). Infra-politique des groupes subalternes. *Vacarme*, 3(3), 25-29.

Scott, J.C. (2009), La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne. *Éditions Amsterdam, Paris*, pp.216.

Spreitzer, G. M., & Sonenshein, S. (2004). Toward the Construct Definition of Positive Deviance. *American Behavioral Scientist*, 47(6), 828–847.

Van Deursen A. J. A. AM & Helsper E. J. (2015). The Third-level Digital Divide: Who benefits most from being online ? *Communication and Information Technologies Annual*. Emerald Group Publishing Limited, pp. 29-52

Vitalis, A. (2019). La transformation numérique de l'action sociale : ce que nous enseignent cinquante ans d'informatisation. *Vie sociale*, 4(4), 21-31.

Annexes :

- Annexe 1 : Grilles d'analyse des entretiens
- Annexe 2 : Guide d'entretien
- Annexe 3 : Entretien Madame X1 (groupe *exclus*)
- Annexe 4 : Entretien Madame X2 (groupe *exclus*)
- Annexe 5 : Entretien Monsieur X1 (groupe *exclus*)
- Annexe 6 : Entretien Monsieur L1 (groupe *lambda*)
- Annexe 7 : Entretien Monsieur L2 (groupe *lambda*)
- Annexe 8 : Entretien Madame L3 (groupe *lambda*)
- Annexe 9 : Entretien Monsieur L4 (groupe *lambda*)
- Annexe 10 : Entretien Madame E1 (groupe *engagés*)
- Annexe 11 : Entretien Monsieur E2 (groupe *engagés*)
- Annexe 12 : Entretien Monsieur E4 et Monsieur E3 (groupe *engagés*)

